



**UFR SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
DEPARTEMENT ECONOMIE GESTION
MASTER FINANCE DEVELOPPEMENT
MENTION FINANCE
MEMOIRE DE MASTER**

**ANALYSE DES DETERMINANTS DU PORTEFEUILLE A
RISQUE DES IMF AU SENEGAL.**

Soutenu Publiquement

Le 20/07/2020 à Ziguinchor

Salle des professeurs de l'UASZ

Présenté par :

ANDRE ANTOINE MENDY

Sous la direction de :

Pr NDIIOUMA NDOUR

MEMBRES DU JURY :

Président : Pr. Melyan MENDY

Maître de conférences, agrégé à l'UASZ

Rapporteur 1 : Dr. Boubacar BASSE

Maître assistant

Rapporteur 2 : Dr. Blaise W. BASSE

Maître assistant

Encadreur : Pr. Ndiouma NDOUR

Maître de conférences, agrégé à l'UASZ

Année académique : 2019-2020

Sommaire

Sommaire	ii
Liste des tableaux	iii
Liste des figures et graphiques	iv
Tables des sigles et abréviations	v
Remerciements	vi
Introduction générale	1
Partie 1 : Cadre conceptuel et theorique	5
<i>Chapitre 1 : Cadre conceptuel</i>	6
Chapitre 2 : Cadre théorique	18
Partie 2 : Cadre empirique	28
Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche	29
Chapitre 2 : Présentation du contexte d'étude, analyse des résultats et discussion	41
Conclusion générale	55
Références bibliographiques	57
ANNEXES	59
Table des matières	60
Résumé	62

Liste des tableaux

Tableau 1 norme du ratio de portefeuille a risque dans l'UEMOA	13
Tableau 2 récapitulatif des deux approches welfaristes et institutionnalistes.....	21
Tableau 3 DES DETERMINANTS DU PORTEFEUILLE A RISQUE.....	35
Tableau 4 : Test de Hausman	46
Tableau 5 : Test d'hétéroscédasticité	48
Tableau 6 : Hétéroscédasticité interindividuelle	49
Tableau 7 : Régression par les MCG.....	50
Tableau 8 Validation des résultats.....	52
Tableau 9 Régression avec le modèle à effet fixe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10: test d'autocorrélation	Erreur ! Signet non défini.

Liste des figures et graphiques

Figure 1 Schéma d'analyse	34
Figure 2 Evolution du secteur des IMF au Sénégal.....	42
Figure 3 : Evolution de l'encours de crédit et répartition par bénéficiaire	43
Figure 4: Evolution du taux de créance en souffrance	44
Figure 5 : Répartition du sociétariat, des encours de crédit et d'épargne par région	45

Tables des sigles et abréviations

ACDI : Agence Canadienne de Développement Internationale

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BCEAO : Banque Centrale Des Etats de l’Afrique de l’Ouest

BRI : Banque Rakyat Indonesia

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CGAP : Consultative Group to Assist Poor

DRS-SFD : Direction de la Réglementation et de la supervision des Systèmes financiers décentralisés

IMCEC : Institutions mutualistes communautaires d’épargne et de crédit.

IMF : Institut de Microfinance ;

PARMEC : Programme d’Appui à la Réglementation des Mutuelles d’Epargne et de Crédit ;

PME : Petite et Moyenne Entreprise

SDID : Société de développement International Desjardins

TBE : Taux de Bancarisation Elargi

TBS : taux de Bancarisation Stricte

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Remerciements

Tout d'abord je rends grâce à Dieu de m'avoir donné la force et la détermination de bien mener ce travail.

Je tiens aussi à exprimer une profonde gratitude à mes parents qui ont toujours été là pour me soutenir sur tous les plans.

Je remercie mon Directeur de recherche, le Pr Ndiouma NDOUR, pour sa disponibilité, ses sacrifices et pour la qualité de son encadrement.

Enfin mes remerciements vont à l'endroit de tout le corps professoral du département d'Economie gestion.

Introduction générale

La finance est une activité qui consiste à fournir l'argent nécessaire à la réalisation d'une opération. De façon plus large quand on parle de finance on fait allusion à quatre domaines principaux : la finance d'entreprise, la finance de marché, la finance publique et la finance personnelle. Dans la structure actuelle de l'économie mondiale, la finance est devenue une activité incontournable. Elle est au centre de l'économie mondiale. Cependant dans sa forme classique, elle exclue une frange de la population qui ne parvient pas à avoir accès à certains services comme l'accès à des crédits ou à d'autres services que procure la finance. Cette exclusion est due à la situation sociale de cette catégorie dite pauvre, sans revenu et incapable de remplir les exigences de ces institutions.

Pour remédier à cette situation des politiques d'inclusion financière ont été lancées pour permettre à tout un chacun, quel que soit sa catégorie sociale, d'accéder à des financements ou à la finance de façon générale. Cette situation a mené à bon nombre de réflexions dans le but de créer une finance accessible à tous et qui permettrait de lutter contre la pauvreté. C'est dans ce cadre qu'est apparue la microfinance.

Peu à peu la microfinance est devenue incontournable dans la lutte contre la pauvreté et la précarité en donnant aux pauvres la possibilité d'avoir des services financiers leur permettant d'améliorer leur niveau de vie en finançant leurs activités par des prêts dits microcrédit. Au Sénégal grâce au SFD le TBE¹ est situé à 48% en 2014 contre un TBS de 21% (BCEAO, juin 2019). Cela montre l'importance de la microfinance dans le financement des activités des entreprises (PME) et des personnes.

Cependant une opposition d'idée se développe parmi les théoriciens de la microfinance. Si pour les uns la microfinance est essentiellement à but social elle doit être au service des plus pauvres pour les sortir de leur précarité. Pour les autres théoriciens la microfinance doit

¹ Taux de Bancaisation Elargi TBE = taux de bancaisation stricte + SFD

chercher avant tout la rentabilité et la viabilité financière afin d'être durable, pour cela elle doit respecter certaines bonnes pratiques de gestion pour y arriver.

Quoiqu'il en soit, aujourd'hui le rôle, l'importance de la microfinance dans la société et plus particulièrement dans les milieux pauvres n'est plus à démontrer, sa croissance et sa viabilité restent un défi.

En effet avec la crise de la microfinance enregistrée en Afrique dans les années 2000 beaucoup IMF ferment leurs portes. Cette situation pousse les institutions à rechercher de plus en plus la rentabilité au détriment de l'action sociale. Ce paradoxe amène les experts à se demander si la microfinance peut toujours remplir sa mission sociale tout en cherchant la rentabilité. Pour relever ce défi des organismes comme la Banque mondiale ou Le CGAP ont mis en place un ensemble de programmes visant à promouvoir les bonnes pratiques dans le secteur afin de favoriser le développement d'institutions de microfinance solides, viables et autonomes financièrement.

Sachant que la viabilité d'une IMF réside principalement dans la façon ou elle gère son portefeuille de crédit il nécessite d'y prêter une attention particulière. Pour cela le PAR permet de mesurer la performance financière des institutions à travers le niveau de risque sur le portefeuille. Ainsi notre étude vise à mesurer et à analyser les déterminants du portefeuille à risque des SFD à travers le ratio PAR afin de connaître la situation globale et par région du secteur de la microfinance au Sénégal.

Problématique :

La qualité du portefeuille à risque détermine la performance financière de l'institution qui est le gage de sa stabilité et de sa viabilité. Ainsi pour une microfinance, gérer le risque lié au portefeuille de crédit est une nécessité. Plusieurs ratios ont été mis en place pour mesurer la délinquance² dans la microfinance. Parmi ces ratios nous pouvons citer entre autres trois à savoir :

- Le ratio du portefeuille à risque (PAR)
- Le ratio du taux de recouvrement

² Un prêt délinquant, ou un prêt en retard est un prêt sur lequel le ou les paiements sont passés mais qu'il n'a (n'ont) pas été effectué (s).

- Le ratio du taux de paiement en retard

La mesure la plus couramment utilisée pour la qualité du portefeuille dans l'industrie de la Microfinance est le Portefeuille à Risque (PAR), qui mesure en fait la partie du portefeuille qui est « contaminée » par les impayés, en pourcentage du portefeuille total.

La question centrale soulevée dans le cadre de cette étude est :

Quels sont les facteurs socio-financiers qui influencent la qualité du portefeuille à risque des IMF au Sénégal ?

A cette question centrale s'ajoutent des questions spécifiques :

La dimension financière impacte-t-elle de façon significative la qualité du portefeuille ? La dimension sociale agit-elle aussi sur cette qualité ? Quel est le niveau de risque des institutions de microfinance au Sénégal ?

Objectif de l'étude :

L'objectif principal de cette étude est de montrer dans le cadre d'une analyse comparée, l'impact des déterminants financiers et sociaux du portefeuille à risque des IMF présentes au Sénégal. De façon plus détaillée on cherchera à mesurer le poids de la dimension financière dans l'élaboration du ratio de PAR et d'autre part on cherchera à voir si l'aspect sociale, à travers les variables sociales, doit être pris en compte.

Hypothèses de recherche :

Pour mener à bien notre recherche nous avons choisi une démarche hypothético-déductive. Les hypothèses de recherche se divisent en trois catégories principales.

H1 : les variables financières sont les plus significatives sur la qualité du portefeuille à risque.

H2 : les variables de dimension sociale agissent positivement sur la qualité du portefeuille à risque.

H3 : les IMF présente au Sénégal ont un portefeuille de crédit risqué.

Intérêt de l'étude :

Sur le plan théorique cette étude devrait permettre d'avoir une meilleure connaissance de la situation des IMF du Sénégal par région, de comprendre la notion de risque lié au portefeuille et ces conséquences, d'apporter des informations sur la possibilité de concilier objectifs sociaux de la microfinance et recherche de rentabilité.

Sur le plan pratique, cette étude devrait permettre aux acteurs, les Etats et les autres parties prenantes, de mieux connaître les variables qui influencent la qualité du portefeuille de crédit ce qui devrait permettre de réduire le risque lié à cet actif.

Plan de rédaction :

Nous avons scindé notre travail en deux grandes parties : une théorique et l'autre empirique.

Dans la partie théorique de notre étude nous commencerons par la définition des concepts afin de permettre une meilleure compréhension du sujet. Ensuite nous établirons le lien entre les différents concepts. Nous finirons par une revue de la littérature pour voir les différentes approches et théories développées dans le cadre de cette thématique.

La partie empirique sera divisée en deux sous-parties. Le premier chapitre nous présentera la démarche méthodologique de notre travail. Nous y présenterons les hypothèses de recherche, le modèle d'analyse, l'échantillon et les mesures des variables. Dans le deuxième chapitre nous présenterons les résultats de l'étude et nous analyserons et discuterons les résultats.

PARTIE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Chapitre 1 : Cadre conceptuel

Section 1 : Définition des concepts

Nous parlerons dans la première partie de la microfinance, des différentes définitions et approches que l'on peut trouver chez les auteurs ensuite nous poursuivrons par un petit historique pour retracer les différentes phases d'évolution de la microfinance dans le monde mais aussi un petit historique de la microfinance en Afrique de l'ouest. Nous définirons aussi les notions de portefeuilles de crédit, de risque, de portefeuille à risque

1.1 - Microfinance

« La microfinance est le moyen de mettre des systèmes financiers au service des pauvres n'ayant pas accès aux institutions financières classiques. »³. Les pauvres ont besoin de toute une gamme de produits financiers et pas seulement de crédit. La microfinance représente ainsi un outil puissant dans la lutte contre la pauvreté. Plusieurs concepts sont employés pour parler de la microfinance. Le terme retenu dans le cadre de la loi Parmec est celui de « système financier décentralisé ». Dans la loi 2008-47 portant sur la réglementation des SFD au Sénégal, le système financier décentralisé désigne des institutions dont l'objet est d'offrir des services financiers (comme la collecte de dépôts et les prêts d'argent) à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers.

On parle aujourd'hui de plus en plus « d'inclusion financière ». Ce concept, porté notamment par la Banque mondiale, semble vouloir replacer l'accent sur le volet social de la microfinance (Ouédraogo et Gentil (2008)).

Selon BOYER et AL (2006) la microfinance est : « l'ensemble des services qui sont proposés à des individus qui n'ont pas accès aux institutions financières classiques. »

La microfinance se confond au microcrédit. Et dans cette acceptation réductrice elle est assimilé à : « l'ensemble des dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant (les microcrédits) à des familles pauvres en vue de les aider à conduire des activités productives et génératrices de revenus. » . Cependant même si on peut considérer le microcrédit comme étant

³ Définition retenue par la revue Baromètre de la microfinance, WWW.convergence.org

le produit phare de la microfinance, aujourd'hui elle a élargie sa sphère d'intervention en proposant une gamme de produits beaucoup plus élargie et a une clientèle de plus en plus grande.

Ainsi la microfinance peut être défini, de façon plus large, comme : « l'ensemble des dispositifs permettant de fournir une gamme variée de produits ou services financiers divers de proximité (épargne, microcrédit, assurance, transfert d'argent...) à tous les exclus du système financier classique ou formel, en vue d'assurer l'autopromotion économique et sociale de ceux-ci. »

Les Institutions de microfinance (IMF) sont des Organismes qui peuvent proposer l'ouverture de comptes d'épargnes, des crédits et d'autres produits financiers à des clients à faibles revenus. Ils comprennent des structures non-financières (organisations non gouvernementales, prestataires, fournisseurs de services bancaires à distance), des organismes fédérateurs (coopératives, associations de services financiers, caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées, groupes de solidarité - Self-help groups) et des institutions financières (banques et institutions financières non bancaires).

Le secteur de la microfinance regroupe aujourd'hui une diversité d'acteurs :

- Les coopératives d'épargne et de crédit sont un groupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et à capital variable, fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide. Leur objet principal est de collecter l'épargne de leurs membres et de leur octroyer du crédit.
- Les associations de crédit villageois regroupent des personnes qui mettent leurs moyens en commun pour se rendre des services. Elles ne sont pas nécessairement caractérisées par une logique d'entreprise ou de capitalisation.
- Des sociétés privées proposent également des services financiers. Elles peuvent être des sociétés anonymes, des sociétés à responsabilité limitée. Elles cherchent notamment à rémunérer le capital de leurs actionnaires.
- Les ONG et les services de l'État mettent également en place des *projets* de microcrédit. Pour lutter contre la pauvreté, ces projets cherchent à appliquer des taux d'intérêts faibles, voire nuls, ce qui peut nuire aux autres acteurs du secteur.

En somme, toutes les définitions de la microfinance s'accorde sur le fait que la microfinance est tout d'abord un outil pour les pauvres et doit se faire avec les pauvres pour

pouvoir les sortir de leur précarité financière. L'histoire montre que la microfinance si elle est bien organisée, peut être efficace dans la lutte contre la pauvreté.

a. Historique de la microfinance

Dès le 17^e siècle on enregistre la première expérience de microfinance. FW Raiffeisen⁴ fonde la première société coopérative d'épargne et de crédit en 1846. Cette organisation de type mutualiste collectait l'épargne des ouvriers membres pauvres et exclus des banques pour accorder des prêts à ces clients. C'est sur cette base que de nombreuses institutions se développèrent en Amérique du Nord puis dans les pays du sud à partir de 1950.

Après les indépendances dans les pays en développement on voit la création de banques publiques de financement agricole qui devaient fournir aux paysans un accès au crédit. Cependant la mal-gouvernance, la mauvaise gestion et la faiblesse des taux d'intérêt pratiqué ont fini par mener ces institutions à la faillite accentuant le problème de l'accès au crédit.

C'est dans ce contexte que de nouvelles approches de la microfinance vont être développées notamment en Amérique Latine et en Asie. L'expérience de la GRAMEEN BANK en 1975 au Bangladesh et son « crédit solidaire » va marquer particulièrement les esprits. Il consiste à accorder un crédit à un groupe d'individus dont chacun est solidaire du remboursement.

Sur cette période l'équilibre financier n'était pas l'objectif central. L'aspect social de la microfinance dominait. La microfinance fonctionnait grâce notamment aux subventions.

Entre 1992 et 2000 le secteur commence à se développer et on assiste à une période d'euphorie. Certaines institutions peuvent même se passer de l'aide financière des bailleurs de fonds. La capacité d'assurer la viabilité financière devient une priorité pour les IMF. Cela passe par une standardisation des produits et la recherche de nouveaux clients. L'attention n'est plus portée sur le client mais plutôt sur l'institution. Ainsi d'autres acteurs voient le jour dans le secteur. Comme des structures privées ou publiques spécialisées dans le financement de microfinance.

⁴ Friedrich Wilhelm Raiffeisen, né le 30 mars 1818 à Hamm et mort le 11 mars 1888 à Neuwied, est un homme politique et économiste allemand, fondateur et inspirateur d'un mouvement de banques coopératives et de coopératives agricoles.

Après ces années d'euphorie, on commence à se rendre compte de certaines difficultés dans les secteurs. La microfinance commence à révéler ces limites. Parmi celles-ci nous pouvons citer :

- La microfinance ne peut pas à elle seule remédier aux problèmes de sous-développement
- L'offre de la microfinance n'atteint pas certain frange de la population notamment les plus pauvres.
- La recherche de profit a détourné l'offre des IMF qui excluent les plus pauvres et se dirige de plus en plus vers les zones urbaines délaissant les localités rurales.

Malgré ces limites l'importance de la microfinance aujourd'hui ne peut être remise en cause. Les difficultés enregistrées dans le secteur ont mené bon nombre d'IMF à la faillite. Cependant d'autres sont restées. Et continuent de prouver que ce secteur est viable. Le défi aujourd'hui est de consolider les acquis notamment en renforçant la capacité des IMF fragiles. Mais aussi d'étendre la portée de l'action des IMF pour atteindre le plus de personnes à travers le monde.

b. La microfinance en Afrique de l'Ouest

Les premières expériences de microfinance apparaissent en Afrique de l'ouest à la fin des années 50 au Ghana, au Togo et plus tard au Burkina Faso sous forme de coopérative d'épargne et de crédit sous l'appui d'ONG. L'échec des stratégies de financement agricole à travers les banques d'Etat et des institutions spécialisées favorise le développement de la microfinance. La mission de ces coopératives était de collecter les dépôts de ses épargnants et de les accorder des crédits lors des évènements sociaux. (Mariage, décès, baptême). Cependant avec l'évolution du secteur le paysage de microfinance s'est transformé avec l'arrivée de nouveaux acteurs dans les années 90. Le secteur devenant de plus en plus attractif et avec la crise bancaire dans l'UEMOA qui a mené à la promulgation de la loi bancaire en 1990, le secteur de la microfinance se voit obligé de réfléchir sur un cadre juridique adapté à la microfinance (Ouédraogo et Gentil (2008)). C'est ainsi que la loi cadre communautaire dite « loi PARMEC » est apparue. Elle permet en général d'institutionnaliser et de protéger les coopératives d'épargne et de crédit. Aujourd'hui en Afrique de l'ouest comme partout ailleurs la microfinance doit :

- répondre à une demande de plus en plus diversifiée ;

- mettre à niveau son service ;
- agir sur le plan social tout en assurant sa stabilité financière.

1.2 - Le portefeuille de crédit

Le portefeuille de crédit est un actif, c'est le plus important des actifs pour une IMF, il représente la somme de ce qui lui est due par ses clients (BOYER et AL (2013)). Le portefeuille de crédit peut être composé de plusieurs types de crédit. On peut retrouver ainsi des crédits de types :

- Le crédit solidaire : c'est des prêts accordés à un groupe de 3 à 7 personnes, basés sur une caution solidaire. C'est le modèle de référence de la GRAMEN BANK. Ce système est efficace puisque le contrôle des remboursements est effectué par les membres du groupe car en cas de non remboursement tout le groupe ne peut plus avoir accès à un nouveau crédit.
- Le crédit individuel : c'est un type de crédit accordé à une seule personne. Ce crédit s'adresse pour la plupart aux entrepreneurs. Il nécessite une garantie matérielle ou d'une autre personne qui se porte garant. Il est pratiqué le plus souvent dans les zones urbaines (Bangoura (2012)).

Dans l'analyse de la qualité du portefeuille trois distinctions peuvent être fait sur l'état des crédits. Ainsi on a :

- Les crédits sains : ce sont des prêts non échus accordés aux sociétaires et les prêts échus en retard de moins de trois mois. Ces crédits ne font pas l'objet de provision.
- Les crédits en souffrance : ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois (loi Parmec). Ces crédits doivent faire l'objet de provision en fonction de la durée de leur retard.
- Les créances irrécouvrables : la créance est dite irrécouvrable lorsque l'emprunteur ne peut plus ou ne veut plus rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus le remboursement. En général une créance est dite irrécouvrable quand elle est en impayé de plus de plus de 12 mois.

1.3 - Le risque en microfinance

Le risque désigne le fait d'être exposé à une perte probable. Pour gérer ce risque il faut au préalable être capable de le mesurer. Dans une IMF on recense quatre catégories principales de risque :

- Les risques opérationnels ou risque d'exploitation : ce sont les risques confrontés par l'institution lors des opérations quotidiennes. Ils se résument au risque de crédit, risque de fraude et au risque de sécurité. (crédit, fraude, sécurité, système)
- Les risques institutionnels : ce type de risque est lié à la mission de l'institution. Cette dernière peut être d'ordre social, commerciale ou elle peut être liée à la dépendance de l'organisation vis-à-vis des bailleurs.
- Les risques de gestion financière : ils se rapportent au domaine financier. Ils comprennent le risque de gestion de l'actif et du passif ou risque de solvabilité, le risque de change et de taux d'intérêt, le risque d'inefficience et le risque d'intégrité du système. (risque de taux, inefficience de l'IMF, incapacité à financer)
- Les risques externes : ils sont liés à l'environnement externe de l'institution. On peut citer le risque lié à la réglementation, à la démographie, aux concurrents, etc.

Dans notre travail nous porterons une attention particulière sur le risque opérationnel plus particulièrement sur le risque de crédit. La microfinance fait face quotidiennement à ce risque qui impacte sur la qualité de son portefeuille.

Le risque de crédit est le plus fréquent en microfinance. Il désigne de façon simple le fait d'octroyer un crédit et de ne pas se faire rembourser. L'expérience montre que la plupart des faillites d'IMF est dû à la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit.

1.4 - Le ratio de portefeuille à risque

Encore appelé « ratio de l'encours contaminé » ou « ratio des prêts en retard », le ratio du PAR est largement utilisé dans le secteur de la microfinance pour mesurer le taux de délinquance. Selon Royer (2005), la méthode la plus appropriée pour mesurer la qualité du portefeuille est celle du ratio PAR. C'est ce qui fait son utilisation par le CGAP⁵ comme base

⁵ CGAP : est un partenariat mondial de plus de 30 organisations de développement de premier plan (ex : BANQUE MONDIALE, Banque africaine de développement,...) qui œuvre pour faire avancer la vie des pauvres grâce à l'inclusion financière.

de comparaison entre les IMF au niveau mondial. Il souligne aussi que dans la zone UEMOA c'est ce ratio qui est utilisé dans la réglementation bancaire régissant les mutuelles d'épargne et de crédit. L'avantage du ratio PAR est qu'il montre de façon précise en un moment donné la situation du portefeuille de crédit. Le ratio tient en compte dans son élaboration non seulement la partie du prêt qui est en retard mais aussi la totalité du solde du prêt qui pourrait être en retard. Puisque lorsqu'une échéance n'est pas payée les autres paiements à venir pourraient être éventuellement en retard. Et donc pour une meilleure appréciation du risque lié à ce crédit le gestionnaire devrait avoir en vue non seulement le risque présent mais aussi celui à venir. Ce ratio est ainsi indispensable pour la mesure de la santé financière de l'IMF.

- **Formule de calcul :**

De façon générale le ratio du PAR se calcule ainsi : total de l'encours de prêt en retard divisé par le total de l'encours de l'ensemble des prêts.

Etant donné qu'un prêt en retard de 90 jours présente un risque beaucoup plus élevé qu'un prêt affichant un retard de 30 jours, il est important de préciser selon l'âge les prêts affichant un retard. C'est ainsi qu'on peut distinguer selon l'âge le PAR30, PAR90 ou même par PAR120 voire PAR180.

Dans l'UEMOA la norme est de comparer la valeur du PAR trouvé à 5% s'il s'agit du PAR30. En revanche dans notre cas la valeur du PAR90 sera comparée à 3%. Ainsi si le PAR calculé est supérieur à 3% on dit que le portefeuille est risqué. Et s'il est inférieur à 3% le portefeuille est moins risqué.

Tableau 1 norme du ratio de portefeuille a risque dans l'UEMOA

Nom du ratio	Norme dans l'UEMOA
PAR30	< 5%
PAR90	< 3%

Source : APSFD-Sénégal

Pour mieux apprécier le risque lié au portefeuille de crédit une formule beaucoup plus large est utilisée :

$PAR = (\text{somme de l'encours de crédit en retard} + \text{encours de crédit rééchelonné}) / \text{encours total du portefeuille.}$

Dans cette formule on intègre les crédits rééchelonnés ou crédits structurés. Le rééchelonnement consiste à allonger la durée de remboursement d'un prêt. Ou à modifier les modalités initiales du remboursement du crédit pour permettre au débiteur rencontrant des difficultés de rembourser son prêt et éviter une perte pour l'institution. En effet ces crédits doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils peuvent cacher si on les néglige un risque beaucoup plus élevé. Si leur niveau est inférieur à 1%, c'est-à-dire qu'ils sont non significatifs, leur négligence n'impact pas trop sur la mesure du PAR. Cependant si le volume des crédits restructurés est significatif alors en les omettant, on sous-estime le risque lié au portefeuille. Puisque la distinction entre crédits normaux et crédit restructurés n'est souvent pas facile à faire il faut alors préciser que ces crédits n'ont pas été pris en compte dans le calcul.

En somme le ratio PAR est un outil très important dans la gestion du portefeuille de crédit. Il peut être manipulé pour cacher certaines difficultés que rencontre l'IMF. C'est pour cela son analyse seul ne suffit pas. Il vaut prêter attention aussi à d'autres ratios comme le ratio de perte sur créance pour avoir une vision beaucoup plus globale sur la situation de l'institution.

Section 2 : relation entre les concepts

1. Microfinance et risque de crédit

Le crédit est un contrat qui lie un prêteur (banque) et un emprunteur (client). Le prêteur accepte de donner une somme définie pour une durée donnée en contrepartie l'emprunteur s'engage à rembourser la somme à l'échéance plus des charges (intérêts). Le risque de crédit d'écoule principalement de trois aspects :

- L'asymétrie d'information
- Le problème de détection
- Le manque de garantie

a. L'asymétrie d'information

Selon Fall et Lanha (2013) dans une relation contractuelle, il y a asymétrie d'information lorsqu'une partie dispose de plus d'informations que l'autre pouvant impacter le résultat de la transaction. L'asymétrie d'information donc décrit une situation dans laquelle tous les agents présents dans le marché ne disposent pas de la même information en même temps. C'est le cas dans un contrat de crédit. L'emprunteur connaît parfaitement sa capacité de remboursement alors que le prêteur n'a pas cette information. Ce déséquilibre informationnel a une conséquence sur la qualité de transaction et occasionne un risque qu'il faut maintenant gérer. L'asymétrie d'information peut s'appréhender sous deux aspects. D'abord lors de la signature du contrat, on parle d'une asymétrie ex ante ou d'un risque de sélection adverse. On parle de l'asymétrie ex post ou risque d'aléa moral après la signature du contrat. Dans cette situation une des parties est incapable de contrôler l'acte de l'autre partie ou bien ne peut pas évaluer l'opportunité.

En somme lorsqu'on est face à un risque moral, le prêteur dans ce cas ne disposant pas de l'information privée que détient l'emprunteur ou l'agent, doit utiliser une démarche incitative pour amener ce dernier à prendre une décision optimale pour lui. Et d'autre part lorsqu'on se trouve face au risque de sélection adverse, le prêteur doit trouver une technique qui va lui permettre d'acquérir le maximum d'information sur l'emprunteur pour réduire ainsi le risque de crédit.

b. le problème de détection (screening problem)

On dit que la gestion du risque comprend la prévision des problèmes potentiels ainsi que la détection et correction des problèmes qui sont effectivement produit. Dans le cadre de cette

gestion lorsqu'un client veut souscrire à un emprunt l'institution recueille en amont toutes les informations qui pourraient lui permettre d'avoir une connaissance sur la situation financière, les motifs de demande, la rentabilité du projet du demandeur. Cette procédure étant trop lourde en terme de cout et de temps, beaucoup d'IMF ne peuvent pas la faire car elle engendre une augmentation du cout total des crédits. Ainsi si le client se trouve incapable de fournir ces informations il se trouve exclu par le système. Cependant l'institution ne sera prête à supporter ce genre de cout, en allant chercher elle-même ces informations, que lorsqu'elle se trouve en face d'un client potentiellement très important.

c. L'absence de garantie

La clientèle des IMF, étant constituée en majorité de pauvre, est incapable de fournir des garanties comme celles exigées dans les banques classiques pour sécuriser les crédits. Cela pose problème puisque comment être sûr que le client remboursera son crédit à échéance ? Et s'il ne rembourse comment récupérer ses fonds ?

Les acteurs de la microfinance ont su trouver des solutions à ces problèmes pour réduire ainsi le risque de crédit. Ils ont mis en place certain type de crédit tel que le crédit solidaire qui a montré son efficacité notamment avec la Grameen Bank⁶.

2. Microfinance et gestion de portefeuille de crédit

Le portefeuille de crédit est un actifs il est l'actif principale de l'IMF. S'il est mal géré il devient une charge pour l'entreprise puisque les remboursements ne seront pas effectués. L'institution se met a consacré beaucoup plus de temps, d'énergie et de moyen financier pour récupérer ses fonds. Cela entraine plusieurs conséquences. D'abord la perception qu'on les clients de l'IMF va changer. Ensuite un accroissement des couts pour l'IMF et la réduction des recettes du fait du non-paiement des intérêts dus. Cette situation entraine une la baisse du nombre de nouveaux crédits accordés. Et cela mène inévitablement à la faillite de l'institution.

C'est pourquoi selon Ndaw (2007), les IMF doivent mettre en place un système de contrôle et de gestion de leur portefeuille de crédit qui passe par plusieurs étapes :

- La définition des critères d'éligibilité aux prêts :

⁶ Grameen Bank : banque spécialisée dans le microcrédit créé par Muhammad Yunus au Bangladesh en 1976.

- Un processus sérieux d'étude des dossiers des demandeurs :
- La mise en place de dispositifs de garantie et de sécurité :
- Des mécanismes de motivation du personnel et des emprunteurs défaillants :

Après la mise au point de ce système il faut maintenant surveiller certaines variables telles que les impayés et les créances irrécouvrables qui permettront au gestionnaire de calculer des ratios qui renseignent sur la qualité du portefeuille de crédit. Ce système permet aussi de définir le montant des provisions pour créance douteuse qui a un impact sur le résultat et de connaître le montant des créances irrécouvrable qui réduit le portefeuille de crédit et diminue les crédits octroyés dans le futur.

La méthode du crédit solidaire a été mise en place pour faire face au déséquilibre informationnel de l'institution de microfinance par rapport à ces clients. La surveillance mutuelle au sein du groupe permet à l'IMF de réduire ainsi les couts liés à ces opérations.

D'autres techniques sont aussi appliquées notamment le crédit scoring. Qui permet grâce à un système de notation des clients de déceler les bons des mauvais clients.

Pour une IMF il est capital de gérer au mieux le problème lié à l'asymétrie d'information puisqu'il a une influence sur la qualité du portefeuille de crédit et donc sur la viabilité de l'institution. Cette gestion va s'opérer à deux niveaux :

- lors de la signature du contrat l'IMF devra collecter le maximum d'information sur l'emprunteur pour juger de sa capacité de remboursement.
- lorsque le prêt est accordé elle devra mettre en place des stratégies incitatives pour le recouvrement de ses fonds à échéance.

En résumé la microfinance est un outil mis en place dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, pour permettre l'accès au système financier des personnes les plus pauvres. Historiquement on en parle depuis le 17^e siècle. Sous la forme de coopérative ou mutuelle elle permettait à la classe ouvrière, n'ayant pas accès aux banques classiques, de pouvoir épargner et d'avoir des prêts. En Afrique la microfinance a aussi joué un rôle important dans l'inclusion financière. Cependant dans ces différentes phases d'évolution elle doit faire face à des défis liés à sa pérennité et à son utilité pour les populations.

Chapitre 2 : Cadre théorique

Section 1 : Approche de la microfinance.

La question du rôle que doit jouer la microfinance a longtemps suscité des débats au sein des théoriciens de la microfinance. Ce débat sur la façon dont une microfinance doit fonctionner conduira à une opposition entre deux écoles de pensée. Morduch (2000) évoque cette situation en parlant de « schisme de la microfinance ».

1-1 approche du bien-être « welfariste »

Selon Bangoura (2012), cette approche de la microfinance a prévalu dans les années 80. Elle est basée sur la subvention des donateurs comme source de financement du portefeuille de prêt. En plus des crédits octroyés aux pauvres la microfinance doit agir sur d'autres plans tels : l'éducation, la santé, la formation professionnelle, la nutrition...

Cette vision soutient que la microfinance peut être viable sans être financièrement autosuffisant. Elle ne devrait pas chercher à tout prix la rentabilité financière car cela entraîne un délaissement de la mission sociale qui est l'essence même de la microfinance. Mohammad Yunus parle dans son ouvrage *vers Un nouveau capitalisme* de « social-business » pour désigner une entreprise qui gagne de l'argent mais n'est pas tenue exclusivement par la maximisation du profit mais plutôt par la recherche de voies et moyens pour diminuer ses coûts, augmenter les avantages sociaux. C'est sur cette base que des institutions comme la Grameen Bank de Mohammad YUNUS ou certains organisations de type ONG et Banque du village ont vu le jour et fonctionnent.

Dans ce mode de fonctionnement de la microfinance les apporteurs de fonds ne sont pas motivés par la nécessité de faire des profits, ils sont avant tout soucieux de réaliser des rendements sociaux en œuvrant pour le bien-être des populations (NOEL et AYAYI 2009). Ces investisseurs sont motivés par des préoccupations altruistes. Parmi eux nous avons les acteurs publics comme les collectivités territoriales qui recherchent avant tout le bien-être public. Nous avons aussi les banques et les grandes entreprises qui dans le cadre de leur responsabilité sociétale effectuent des donations dans le but d'améliorer leur image.

Cette approche a montré ces limites. D'abord les financements et subventions des pouvoirs publics et fondations rendent les institutions faibles et dépendantes des effets de mode et de la place accordée à ces dernières dans les politiques économiques. Ensuite sur le plan pratique force est de constater un grand nombre de faillite d'IMF qui fonctionnaient sur ce modèle. Ce

qui lui a valu beaucoup de critiques de la part de ceux qui voient autrement la façon dont une IMF devrait fonctionner.

1-2 approche institutionnaliste

Pour les institutionnalistes la façon unique d'atteindre la grande majorité des pauvres qui n'ont pas accès aux services financiers est d'accroître le mouvement de la microfinance par son intégration dans le système financier formel. Ils cherchent ainsi à inscrire les IMF dans une démarche de marché axée sur la volonté de mise en place de systèmes de microfinance durable et sur la volonté de massification du crédit. Leur vision est ainsi axée sur la pérennisation de l'institution. La microfinance doit rechercher la viabilité financière et maximiser son efficacité et sa productivité (Bangoura (2012)).

L'aide et les subventions des donateurs sont insuffisants si la microfinance veut atteindre le plus de pauvres possible. Pour cela il faut utiliser les sources privées de financement comme l'épargne, les dettes commerciales, capital privé et capital-risque. Une gestion stricte et rentable est la seule condition pour attirer ces sources de financement privé.

C'est dans ce contexte qu'est né le groupe consultatif d'aide au pauvre (CGAP). Créé en 1995 à la Banque mondiale dans le but d'accroître la qualité et la quantité de microfinance durable au service des pauvres. Cette organisation est chargée de diffuser les bonnes pratiques enregistrées dans le secteur de la microfinance pour inciter les acteurs à les adopter.

Morduch (2000) désigne les subventions comme étant des pièges qui ont mené bon nombre d'IMF, qui en dépendaient, à la faillite. En effet conscients de la mission sociale de la microfinance, les Etats se sont mis à subventionner les prêts des institutions aux ménages à des taux d'intérêt plus faibles que le niveau du marché. Ces programmes deviennent vite très coûteux en plus des problèmes de garantie, les taux d'impayés deviennent élevés. Conséquence un manque d'argent pour financer ces programmes et une faillite de l'institution qui dépendait largement de ces financements. D'où la nécessité pour lui que la microfinance soit autonome. Sous cette vision de la microfinance considérée comme un produit financier s'est développé

des institutions à vocation commerciale telles que la BANCOSOL⁷ en Bolivie ou la ⁸BRI (Banque Rakyat Indonesia) en Indonésie.

Cette approche de la microfinance est aussi soumise à des critiques du fait qu'elle ne touche pas les plus pauvres. C'est-à-dire qu'elle crée encore des exclus ce qui est contradictoire avec la vision des précurseurs de la microfinance. Les taux d'intérêt sont aussi très élevés.

En résumé même si c'est deux visions peuvent s'opposer sur la démarche. Mais il est clair que la finalité est la même : la réduction de la pauvreté. Pour Berguida (2007) la vision welfariste et la vision institutionnaliste sont compatibles. C'est-à-dire qu'une microfinance peut chercher à être viable financièrement et pérenne en touchant le plus de pauvres possibles. Pour cela il faut réduire le risque qui pèse sur le portefeuille de crédit, en réduisant l'asymétrie d'information et trouver des voies et moyens pour inciter les emprunteurs de rembourser leurs crédits afin de sauvegarder la qualité du portefeuille. Il faut aussi investir sur la modernisation, la professionnalisation du secteur et la diversification des produits (microassurance, transfert d'argent, etc.).

Tableau 2 Récapitulatif des deux approches welfaristes et institutionnalistes

	Welfaristes	Institutionnalistes
Approche	L'évaluation de la performance du point de vue client : - Portée sociale - Etude d'impact	L'évaluation de la performance du point de vue institution : - Amplitude de l'institution - Pérennité et viabilité des IMF.
Clients visés	Très pauvres	Micro-entrepreneurs très proches de la ligne de pauvreté
Type d'institutions	Institutions solidaires	Institutions commerciales
Méthodologie	Recours aux subventions	Autonomie financière
Critiques	- Problème de viabilité et de pérennité - Coûts élevés et différentes méthodes pour mesurer l'impact - Faillites de	- Problème de sélection de la clientèle (ces IMF ne touchent pas les plus pauvres des pauvres) - Taux d'intérêt élevé -

⁷ Bancosol : leader du secteur de la microfinance en Bolivie, l'institution est passée d'ONG en Banque commerciale réglementée en 1992.

⁸ BRI (Banque Rakyat Indonesia) : est une des institutions pionnière dont l'origine remonte aux années 1970. Elle passe d'un programme de crédit rural subventionné à une IMF commerciale en 1984.

	certaines IMF (taux de remboursement < 50%)	Autosuffisance est une stratégie de long terme
Objectif (commun)	Réduction de la pauvreté	

Source : Performance social vs performance financière

1-3 performance sociale versus performance financière

Cette partie pose la problématique de l'évaluation de l'impact de la microfinance par ses performances sociales et financières.

1-3-1 performance sociale

Le but de la microfinance est de lutter contre la pauvreté qui est un phénomène sociale. Pour connaître si oui ou non la microfinance travaille dans ce sens il convient d'analyser les résultats de l'institution. Pour cela, selon Berguida (2008) deux approches peuvent être utilisées. L'une centrée sur l'institution à travers la portée sociale et l'autre centrée sur le client à travers l'étude d'impact.

- L'approche de la portée sociale

Pour elle la portée sociale de la microfinance se définit en effort fourni par les IMF pour desservir les populations les plus vulnérables. Cette approche repose sur la proximité et le développement de liens socio-économiques et culturels.

Étant donné que cette offre s'adresse au plus pauvre des pauvres il faut ainsi développer des indicateurs de mesure de la pauvreté. Ces indicateurs peuvent être qualitatifs ou quantitatifs.

Pour mesurer la portée sociale il convient d'utiliser des indicateurs en terme de degré et d'étendue. L'étendue correspond à des variables telles que le nombre de clients servis, le volume des services comme le total de l'épargne et l'encours total du portefeuille. Le degré de la portée permet de savoir le niveau socio-économique de la clientèle servie, leur niveau de pauvreté. Par exemple : population à très faible revenu, population rurale, femme, chômeur... (Berguida 2008).

- L'approche de l'analyse d'impact

Cette approche préconise d'évaluer les performances sociales des IMF par l'analyse de l'impact sur le client. Ainsi il faut mesurer l'impact de l'accès aux services des IMF sur le

revenu, la consommation, la création de micro entreprise et de façon plus général sur l'amélioration des conditions de vie de ses clients.

Ce type d'étude est critiqué du fait de la difficulté de le réaliser. Selon certains experts du secteur ces difficultés sont liées aux couts élevés des études d'impact et la plupart des analyses ne respectent pas les critères de recherche théorique.

1-3-2 la performance financière

Pour les institutionnalistes l'atteinte de l'objectif de la microfinance doit passer par la pérennisation des institutions. La microfinance doit désormais être rentable pour mieux servir sa clientèle. La performance financière est donc selon NDOUR (2011) un objectif économique et financier à atteindre. Ainsi son étude sur les déterminants de la performance de remboursement à long terme dans la massification de l'offre de microcrédit révèle que la viabilité financière est l'objectif premier de la microfinance et dépend des performances financières de l'institution. Il postule que la performance de remboursement à long terme agit sur la massification de l'offre du crédit.

Les ratios utilisés pour la mesure des performances financière peuvent être de trois catégories :

- **Les ratios de rentabilité** : (rendement de l'actif ; ratio d'autosuffisance opérationnelle ; rendement des fonds propres et effet de levier ; marge bénéficiaire)
- **Les ratios de qualité du portefeuille** : (taux de portefeuille a risque ; taux de perte sur prêt)
- **Les ratios d'efficacité productive** : (productivité des agents de crédit ; ratio des charges d'exploitation)

D'autres auteurs comme Tchuigoua et Nekhili (2012) soutiennent que la gestion des risques est un levier incontournable de la performance financière. Cette même performance qu'ils ont analysée en trois catégories : la performance opérationnelle, la rentabilité économique, et la qualité du portefeuille de crédit.

Par ailleurs la problématique des taux d'intérêt fait débat. En effet les IMF appliquent des taux d'intérêt très élevés pour couvrir leurs charges. Cette pratique selon la CGAP est tout à fait normale. Les taux d'intérêt pratiqués par les IMF doivent être plus élevés que celle des

banques puisque ils intègrent l'ensemble des coûts supportés par l'IMF. Et c'est ce qui mènera selon eux à la pérennité des IMF.

Même si pour certains praticiens de la microfinance il est tout à fait normal d'appliquer ces taux d'intérêt élevés. Cependant des voix s'élèvent de plus en plus pour dénoncer ces pratiques. Selon Hamed(2004) cité par Berguida (2007) augmenter les taux d'intérêt pour atteindre l'équilibre financier n'est pas la meilleure solution. Il préconise l'utilisation d'autres possibilités qu'offre la microfinance. Tels qu'une gestion efficace des subventions, une réintégration des produits d'exploitation dans les fonds propres, une bonne gouvernance, une diversification des produits offerts,...

Section 2 : Théories.

1. Système de gouvernance et théorie de l'agence

L'évolution des théories sur la microfinance et la confrontation des paradigmes que Morduch (2000) appelle « schisme de la microfinance » a fait évoluer la structure du capital des IMF. Ainsi on a pu remarquer deux processus majeurs de transformation au sein des IMF. Une tendance qualifiée « upscaling » c'est-à-dire des institutions de microfinance, ayant atteint la maturité, qui au paravent fonctionnaient selon le modèle welfariste se transforme en société anonyme. Et d'autre part une tendance qualifiée « downscaling » c'est-à-dire des banques qui, étant à la recherche de nouvelles niches de clients, intègrent le secteur de la microfinance.

L'arrivée de nouveaux partenaires financiers a modifié complètement le système de gouvernance des IMF, la relation des acteurs au sein de la microfinance se trouve aussi modifiée.

Selon Nsabima (2009) le système de gouvernance est appréhendé sous deux angles. Le premier s'appuie sur la théorie contractuelle de la firme associant cette dernière à l'ensemble des apporteurs de fonds. Dans ce cas deux relations d'agence peuvent être retenues. D'une part entre les dirigeants et les actionnaires et une relation entre la firme (représentée par les dirigeants et les actionnaires) et les créanciers financiers. Le système de gouvernance va servir à réduire les coûts d'agence.

Le deuxième angle s'appuie sur le modèle contractuel partenarial. Beaucoup plus large il implique l'ensemble des parties prenantes. La création de la valeur, ou rente organisationnelle, est due au capital managérial mais également à celui associé aux compétences spécifiques dont disposent les salariés et à celui lié aux compétences particulières offertes par les fournisseurs, sous-traitants ou client (Nsabima, 2009)

Dans le secteur de la microfinance plusieurs systèmes de gouvernance peuvent être retenus. En effet la mission double de la microfinance fait que dans le secteur, cohabitent des institutions ayant un but lucratif et un but social, des institutions sans but lucratif et des investisseurs qui recherchent plus ou moins le profit. Les mécanismes de gouvernance varient alors entre les coopératives, les mutuelles d'épargne et de crédit, les ONG et les banques commerciales spécialisées en microfinance.

Jensen et Meckling (1976) définissent une relation d'agence comme un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent

La théorie d'agence peut aussi être définie comme une méthode d'analyse des liens entre les différents acteurs d'une entreprise. Elle trouve son origine dans le fait que l'entreprise n'est pas un acteur unique (notamment du point de vue décisionnel). Elle permet donc de mettre en lumière les différents liens relationnels existant entre les acteurs clés de l'entreprise, notamment entre les décideurs et ceux à qui ils ont accordé un mandat. La théorie de l'agence est également appelée théorie des mandats.

La relation de crédit peut être considérée comme une relation d'agence par lequel le prêteur (le principal) « loue » une partie de sa richesse à l'emprunteur « agent » qui s'engage à lui payer à terme le principal plus les charges d'intérêt dans les conditions prévues par un contrat établi au préalable.

Ainsi toute relation d'agence donne lieu à une asymétrie d'information. Ce qui rend l'opération risquée.

2. La théorie de l'asymétrie d'information

L'asymétrie d'information est une situation où les agents présents dans un marché n'ont pas le même niveau d'information. Dans le cadre du contrat de crédit des auteurs comme Stiglitz et Weiss (1981) ont démontré la nature imparfaite du marché du crédit. Cette imperfection manifestée par l'asymétrie d'information engendre des risques qu'il faut gérer. Ces risques sont beaucoup plus importants dans le secteur de la microfinance puisqu'on s'adresse à une clientèle pauvre, qui évolue pour la plupart dans l'informel. Dans le cadre du contrat de prêt l'asymétrie d'information se manifeste à deux niveaux :

- Elle est ex-ante, c'est-à-dire lors de la signature du contrat on ne peut pas évaluer la qualité exacte du demandeur de crédit et cela expose l'entreprise à un risque de sélection adverse (antiselection). Ce risque se présente pour l'institution dès lors qu'elle ne peut pas connaître toutes les informations liées au demandeur de crédit. En mettant en place des taux d'intérêt élevés et une garantie susceptible de couvrir le risque, elle s'expose ainsi en risquant de sélectionner que de mauvais projets puisque les meilleurs sortiront

du marché. Akerlof⁹ modélise bien cette situation dans son ouvrage « *The market of Lemons* »

- L'asymétrie d'information est dite ex-post, lorsque se pose le problème de vérification du bon respect des termes du contrat. En effet comment savoir si un bénéficiaire d'un crédit va utiliser les fonds octroyés à bon escient ? Dans ce cas l'institution fait face à un risque moral.

L'asymétrie d'information peut mener à une situation de rationnement du crédit par les institutions. Le rationnement de crédit est le fait de limiter ou de contrôler l'émission de prêt en vers un emprunteur aux conditions demandées.

⁹ **George Arthur Akerlof** est un économiste américain représentant du « nouveau keynésianisme », né d'un père suédois et d'une mère germano-américaine. Il a reçu en 2001 le prix dit Nobel d'économie, partagé avec Michael Spence et Joseph Stiglitz, pour ses analyses du marché en situation d'asymétrie d'information.

PARTIE 2 : CADRE EMPIRIQUE

Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche

Section1 : Approche Méthodologique

Ce travail a pour objectif d'analyser les déterminants du portefeuille à risque des IMF du Sénégal. Nous voulons montrer qu'au-delà des indicateurs financiers qui sont utilisés pour calculer le ratio PAR, il existe d'autres variables de type social qui influencent la qualité du portefeuille de crédit.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté un cheminement que nous vous présentons dans cette partie.

1. Méthodologie

a. la démarche hypothético-déductive

L'approche hypothético-déductive consiste à émettre des hypothèses, recueillir des données, puis tester ces données pour les réfuter ou les appuyer. Cette démarche se base sur une question centrale de départ que nous nous sommes posés. Sur la base de cette question et des connaissances empiriques que nous avons sur le sujet nous formulons des hypothèses de départ. Après ces étapes nous procédons à une recherche sur le terrain qui nous permettra d'obtenir des données sur le phénomène étudié. Ces données sont analysées et testées à l'aide d'outils d'analyse. Ces tests nous permettront d'infirmer ou de confirmer les hypothèses de départ et d'émettre des conclusions sur le sujet.

b. La méthode quantitative

La méthode quantitative peut être définie comme une méthode dans laquelle on utilise des outils d'analyse mathématique et statistique en vue de décrire, prédire, et analyser un phénomène dans le temps sous forme de variables mesurables. Les données que nous avons recueillies dans le cadre de cette étude sont de type quantitatif. Elles retracent dans le temps les différents niveaux d'évolution du secteur de la microfinance au Sénégal.

c. la logique positiviste

Nous adoptons dans le cadre de cette étude une démarche positiviste. Notre étude est basée sur des éléments réels. Pour rappel le positivisme est associé au philosophe Auguste Comte. Il considère que « toutes les activités philosophiques et scientifiques ne doivent s'effectuer que dans le seul cadre de l'analyse des faits réels vérifiés par l'expérience et que

l'esprit humain peut formuler les lois et les rapports qui s'établissent entre les phénomènes et ne peut aller au-delà. »

Nous adoptons cette posture dans la mesure où nous cherchons à savoir comment les variables financières et sociales agissent sur le portefeuille à risque des IMF. Nous cherchons à définir le lien qui existe entre la variable expliquée et les variables explicatives.

2. hypothèses de recherche

H1 : les variables financières déterminent mieux la qualité du portefeuille à risque

H2 : les variables de dimension sociale agissent positivement sur la qualité du portefeuille à risque

H3 : les IMF présentes au Sénégal ont un portefeuille de crédit risqué.

Section2 : collecte des données, description des variables et schéma d'analyse.

1. collecte des données

Les données que nous avons sont issues de la direction de la réglementation et de la supervision des systèmes financiers décentralisés (DRS-SFD). Cet organe est chargé de veiller à l'application de la réglementation, d'assurer la veille réglementaire et d'assurer l'encadrement du secteur de la microfinance au Sénégal. Elle publie ainsi des mises à jour et des bases de données statistiques trimestrielles et annuelles de l'ensemble des SFD sur le plan national et par région.

Ces données recueillies regroupent l'ensemble des structures financier décentralisé du Sénégal de 2010 à 2017. Ces SFD sont composés des mutuelles d'épargne et de crédit, des coopératives d'épargne et de crédit et des groupements d'épargne et de crédit.

Selon la direction de la réglementation et de la supervision des systèmes financiers décentralisés, en 2017 le secteur de la microfinance au Sénégal comptait 367 SFD dont 268 en activité, 886 points de service et 4490 employés. Le nombre de client était estimé à 2,8 millions avec un encours de crédit de 371 milliards.

2. Description des variables

Notre modèle de régression est constitué de deux types de variables. La variable expliquée dans cette étude est le PAR et les variables explicatives sont de types financières et sociales.

- La variable expliquée (PAR90)

Le ratio du portefeuille à risque (PAR) est le ratio utilisé pour mesurer le niveau de risque du portefeuille de crédit et pour faire la comparaison entre les IMF. Ceci est valable aussi dans la zone UEMOA où la loi d'orientation préconise son utilisation.

Ce ratio a l'avantage d'être plus explicite par rapport aux autres. Il permet non seulement de connaître la situation actuelle du portefeuille à risque mais aussi il donne une idée au gestionnaire sur le risque qui se pose sur l'autre partie du crédit non encore échus. Il est obtenu en faisant le rapport entre l'ensemble des crédits en souffrance sur une période donnée et la

totalité de l'encours de crédit. Nous avons dit qu'il faut aussi prendre en compte les crédits restructurés pour une évaluation beaucoup plus juste de ce ratio.

Le taux obtenu est comparé à 5% s'il s'agit du PAR30 et il sera comparé à 3% s'il s'agit du PAR90 qui est la norme admise par la réglementation des IMF dans la zone UEMOA. Dans notre cas les IMF qui se situeront en dessous de 3% seront considérées comme étant risquées. Et celles qui seront au-dessous de 3% seront considérées comme ayant un portefeuille moins risqué.

La BCEAO indique dans son Instruction N°4 relative au déclassement des crédits en souffrance et à leur provisionnement, dans son article 1°, stipule : « le crédit en souffrance sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois. Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échu ou non doit être déclassée dans cette rubrique ».

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi la formule du PAR90 puisque elle tient en compte les 3 moins indiqués dans l'article pour qu'un crédit soit considéré comme étant en souffrance.

$$PAR90 = \frac{(\text{encours de crédit en souff} + \text{crédit restructuré})}{ENCOURS TOTAL DE CREDIT} * 100$$

La formule Simple utilisée est :

$$PAR90 = \frac{(\text{encours de crédit en souffrance})}{ENCOURS TOTAL DE CREDIT} * 100$$

- Les variables explicatives

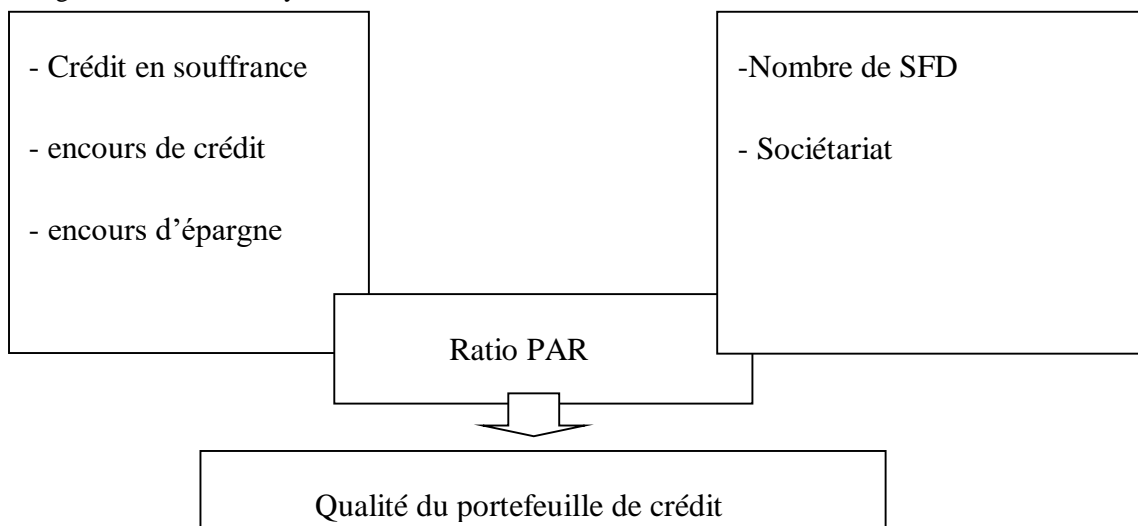
Nous cherchons à mesurer l'impact des variables financières sociales sur la qualité du portefeuille à risque. Pour cela le modèle de régression utilisé doit inclure ces deux types de variables.

- Les variables financières
 - Le crédit en souffrance : ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois (loi Parmec).

- L'encours de crédit : montant total de crédits émis par l'institution à une date donnée et non remboursés.
- L'encours d'épargne : c'est l'ensemble des dépôts collectés par les SFD. il est composé des dépôts a vue, dépôts a terme et autres dépôts.
 - Les variables sociales
- Le sociétariat : l'ensemble des membres/Client de la société ou de l'IMF, constitué d'hommes, de femmes et de personnes morales.
- Le nombre de SFD : C'est l'ensemble des SFD déclarés, composé d'institutions faitières, SFD affiliés, IMCEC isolées et de sociétés commerciales.

3. Schéma d'analyse.

Figure 1 Schéma d'analyse



Source : auteur

Section 3 : Présentation du modèle d'analyse et outil de traitement

1. Présentation du modèle d'analyse

Tableau 3 DES DETERMINANTS DU PORTEFEUILLE A RISQUE

	PAR
variables financières	<ul style="list-style-type: none">- Crédit en souffrance (ES)- Encours de crédit (EC)- Encours d'épargne (EE)
Variables sociales	<ul style="list-style-type: none">- Sociétariat (ST)- Nombre d'institution (NI)

Source : auteur

De façon générale la structure du modèle en donnée de panel se présente comme suit :

$$Y_{it} = X_{it} \beta + Z_i \alpha + \varepsilon_{it}$$

Ou Y_{it} est l'observation relative au i^{e} individu à la date t .

X_{it} représente la i^{e} variable dépendante du modèle à la date t .

Z_i représente la dimension individuelle du modèle. Dans notre cas représente les 14 régions du Sénégal.

β et α sont les coefficients du modèle qui doivent être estimés.

L'élément $Z_i \alpha$ est important puisqu'il permet en fonction de sa composition de spécifier l'homogénéité ou l'hétérogénéité du modèle dans sa dimension spatiale.

ε_{it} est le terme d'erreur du modèle sur qui un certain nombre d'hypothèses est émis et qu'on cherchera à vérifier par la suite.

Ainsi Nous avons choisi de présenter dans un premier temps notre modèle sous la forme suivant :

$$Y_{it} = \alpha + X_{it} \beta + \varepsilon_{it} = \alpha + \beta_1 X_{1,it} + \dots + \beta_K X_{K,it} + \varepsilon_{it}$$

En présentant ce modèle ainsi on suppose que les individus qui compose le modèle sont homogènes c'est-à-dire ont les mêmes caractéristiques.

En l'appliquant à notre étude nous avons :

$$(\text{PAR90})_{it} = C + a1(\text{CS})_{it} + a2(\text{EC})_{it} + a3(\text{EE})_{it} + a4(\text{ST})_{it} + a5(\text{NI})_{it} + \varepsilon_{it}$$

La variable PAR90 désigne la variable dépendante. C'est le ratio de portefeuille à risque de trois mois.

Les coefficients a1, a2, a3 sont les estimations des variables financières. Les coefficients a4, et a5 sont les estimations des variables sociales. C, est la constante et ε_{it} et le terme d'erreur.

Dans la suite de notre travail nous utiliserons le test de HAUSMAN (1978) qui est le test standard de spécification des effets individuels nous permettra de choisir entre le modèle a effet aléatoire et le modèle a effet fixe.

2. Outil de traitement

Les données que nous avons recueillies dans le cadre de cette étude sont des données présentées sous forme de panel. Pour rappel les données de panel sont caractérisées par leur double dimension individuelle et temporelle. Pour les la dimension individuelle nous avons l'ensemble des 14 régions du Sénégal. Et pour la dimension temporelle elle s'étale sur une durée de 8ans, de 2010 à 2017.

Pour traiter ces données nous avons choisi l'outil STATA13 que nous maîtrisons le mieux et qui nous semble adapter à ce travail.

Section 4 : Présentation du contexte d'étude

a. Présentation générale de la zone d'étude

Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'ouest qui s'étend sur une superficie de 196722 km². Il compte 14 régions : Dakar, St Louis, Louga, Thies, Matam, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Kaolack, Kafrine, Diourbel, Fatick, Kédougou.

Selon ANSD, en 2016 la population était de 14 799 879 habitants, caractérisée par sa jeunesse avec un âge moyen de 18 ans.

Le Sénégal fait partie des pays très pauvres. Selon la Banque mondiale le taux de pauvreté était évalué à 46,7% en 2011. Cependant le pays enregistre un taux de croissance supérieur à 6% depuis 2014. L'exploitation du pétrole et du gaz prévu en 2022 ouvre d'importantes perspectives d'accélération de la croissance.

Sur le plan de l'intégration régionale le Sénégal est membre de l'UEMOA et de la CEDEAO.

b. Cadre réglementaire.

Le secteur de la microfinance est aujourd'hui un secteur réglementé. Ainsi nous allons dans cette partie montrer les différentes lois et règlements qui régissent ce secteur au Sénégal. Nous ferons allusion notamment à la loi 95-03 ou loi PARMEC, la loi 2008-47 régissant les SFD et aux instructions de la BCEAO.

- la loi 95-03, loi PARMEC

Le PARMEC (Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelle d'Épargne et de Crédit) est un projet lancé par la BCEAO en 1992, il a été financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) sous l'appui technique de la Société de développement International Desjardins (SDID).

Cette volonté de réglementer le secteur est apparue après la crise du système bancaire dans l'UEMOA dans les années 80. Il fallait élaborer un cadre juridique spécifique pour les coopératives d'épargne et de crédit dans l'espace UEMOA. Ainsi l'élaboration du cadre juridique a porté sur trois points :

- Projet de loi-cadre portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives
- projet de décret d'application ;
- modèle de statut et de règlement intérieur ;

Le projet de loi-cadre et de décret d'application ont été adoptés par le conseil de ministre de l'UEMOA le 17 décembre 1993. Ensuite ils ont été transmis aux instances nationales pour être intégré dans l'ordre juridique de chaque Etat membre. Les objectifs fondamentaux de cette loi-cadre sont :

- la protection des déposants ;
- la sécurité des opérations ;
- la recherche d'autonomie financière des SFD
- l'intégration de la finance informelle dans le cadre légal.

Selon la Direction de la microfinance, au Sénégal, Le cadre juridique s'adressait en premier lieu aux institutions mutualistes d'épargne et de crédit qui se trouvent placées sous tutelle du ministère des finances. L'obtention de l'agrément leur confère la personnalité morale en contrepartie duquel elles sont tenues de communiquer un ensemble d'information et de se soumettre au contrôle et aux règles prudentielles des autorités.

- la loi 2008-47 régissant les SFD et instruction de la BCEAO

Loi 2008-47 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés a été adopté par le conseil des ministres de l'UEMOA le 06 avril 2007. Au Sénégal elle a été promulguée le 03 septembre 2008 (Loi n°2008-47).

Depuis l'adoption de la législation de 1993, le secteur de la finance décentralisé a beaucoup évolué. Cette évolution s'est accompagnée de limites qui ont été un frein au développement du secteur. Il a été ainsi noté une difficulté pour les institutions d'atteindre l'autonomie financière. En effet une grande partie de ces IMF dégagait de façon structurelle un résultat déficitaire. Un problème de viabilité est donc posé.

Les objectifs poursuivis par cette loi sont :

- La poursuite de la diversification du paysage financier de l'Union pour permettre l'accès du plus grand nombre d'agents économique à des services

financiers fournis par les institutions en mesure d'offrir des garanties de sécurité des transactions à leur clientèle;

- Le renforcement de la stabilité du secteur par une meilleure protection de la clientèle des SFD, la mise en conformité des institutions avec les normes internationales en vigueur dans le domaine financier, le resserrement des conditions d'entrée dans le secteur et le renforcement de la surveillance par les instances de régulation et de supervision ;
- L'amélioration de l'efficacité des SFD en favorisant la modernisation de leurs instruments de gestion afin qu'ils contribuent davantage à l'approfondissement du secteur financier et subséquemment, au développement économique des Etats de l'Union.

Par ailleurs il y'a les instructions données par la BCEAO, qui est l'organe chargé de réguler le système financier dans la zone UEMOA. Ces instructions visent à faire respecter les normes prudentielles et favoriser la viabilité des institutions.

La loi n2008-47 permis d'apporter des innovations majeures dans le secteur de la microfinance au Sénégal. Cependant force est de constater que des manquements tels que la longueur des délais d'instruction, la lourdeur des procédures d'instruction des dossiers par la DRS-SFD, sont toujours notés.

c. Dispositif institutionnel

L'analyse des différents acteurs intervenant dans le secteur au Sénégal peut se faire à deux niveaux. D'une part nous avons les organes intervenant dans le contrôle et la supervision des SFD. Et d'autre part nous avons les acteurs chargés de la promotion du secteur.

Dans la première catégorie d'acteur, la BCEAO et la commission bancaire charger de veiller à la cohérence entre la politique communautaire d'inclusion financière et la politique nationale des Etats membres. Elle élabore ainsi les normes de supervision et de contrôle du secteur. Son rôle est fondamental dans le renforcement de la solidité organisationnelle et financière des IMF.

Le deuxième acteur intervenant dans le contrôle est la supervision est au niveau national. Il s'agit de la DRS-SFD, il intervient dans l'instruction des d'agrément, le contrôle

des activités et la production collective d'apurement du passif. Le manque de moyens financiers et humains face à l'étendue de la mission constitue un frein à l'implication réelle de cet organe.

La deuxième catégorie d'acteur est chargée de la promotion et de l'accompagnement des SFD. Parmi ces organes nous avons :

- La direction de la microfinance (DMF) : rattaché au ministère des PME et de la microfinance cet organe a pour mission de promouvoir et de développer le secteur de la microfinance au Sénégal.
- L'association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Sénégal (APSFDS) : cette organisation a pour rôle de défendre les intérêts moraux et matériels de ces membres en conduisant le plaidoyer sur tous les dossiers du secteur et en favorisant un cadre d'échange entre les membres.

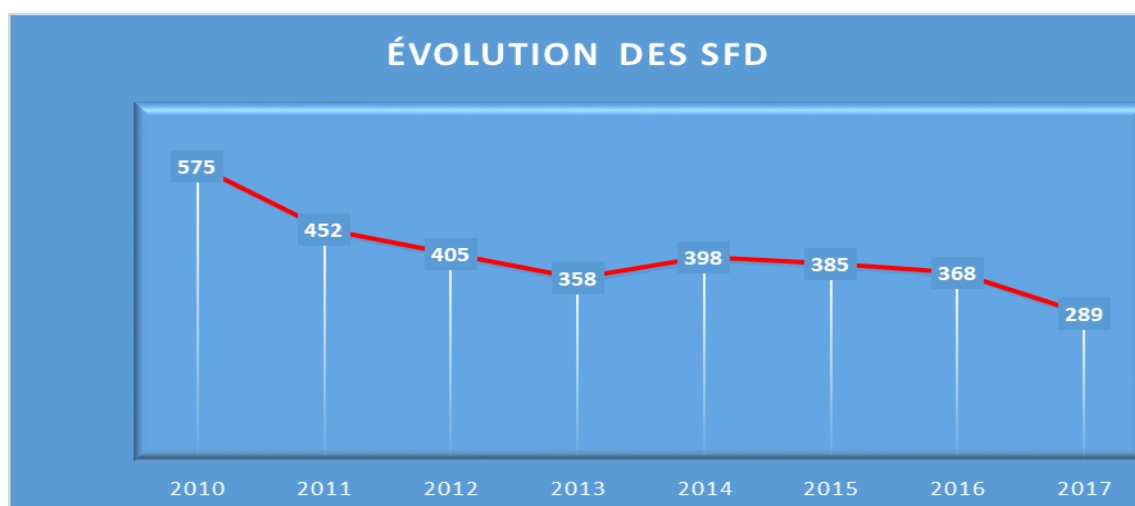
Tous ces organes font aujourd'hui face à des difficultés notamment financières et personnelles dans le cadre de l'exécution de leur mission. Cependant des efforts sont entrainés d'être faits par l'Etat et ces partenaires pour accompagner le secteur et assurer sa croissance.

Chapitre 2 : Présentation du contexte d'étude, analyse des résultats et discussion

Section 1 : Présentation du secteur de la microfinance au Sénégal.

Dans cette section nous allons, à l'aide de figures issues de notre base et de la DRS des SFD, montrer l'état des lieux du secteur de la microfinance. L'évolution des institutions, la variation du volume global des crédits, la dégradation du portefeuille des crédits à cause de l'augmentation des crédits en souffrance et enfin la répartition du sociétariat par région.

Figure 2 Evolution du secteur des IMF au Sénégal



Source : direction de la réglementation et de la supervision des SFD

Ce graphique présente l'évolution du nombre de SFD agréés présents au Sénégal de 2010 à 2017. Ces SFD sont de type société commerciale ou IMCEC (réseau, non affilié).

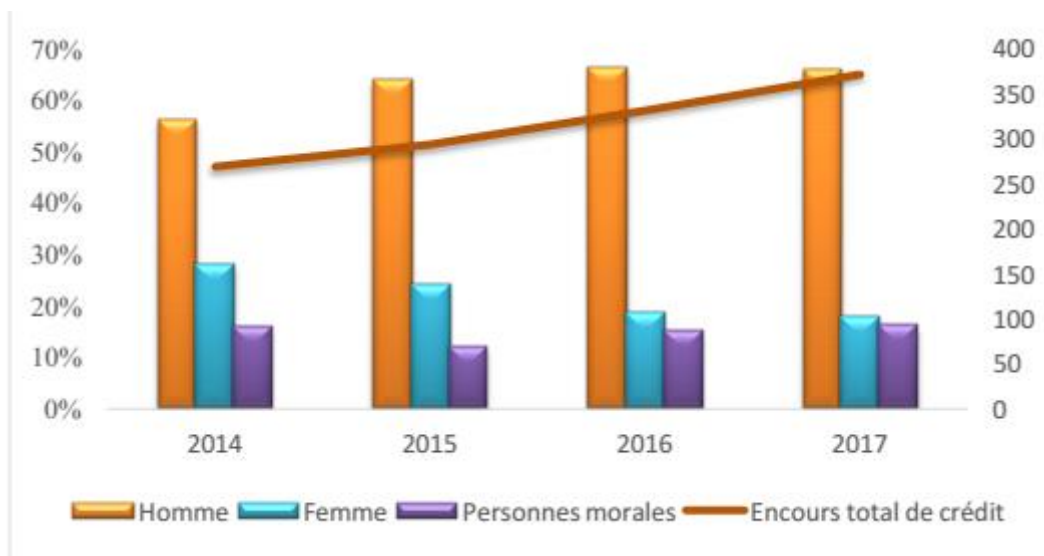
Le représentant de ces données sous la forme d'une courbe d'évolution dégage une tendance baissière. C'est-à-dire le nombre de SFD présente au niveau national tend à baisser sur la période de 2010 à 2017. Cette baisse peut être expliquée par plusieurs causes :

- D'abord les données que nous avons proviennent de DRS-SFD, elle exige la transmission des informations relatives aux activités des IMF par ces derniers. Cependant il peut arriver que certaine IMF ne transmettent pas leur données cela fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans les rapports de fin d'année.
- La deuxième cause est liée au retrait d'agréments. En effet la DRS-SFD étant chargé de la mission régalienne du secteur de la microfinance. Elle procède dans le cadre de mission d'assainissement du secteur a des retraits d'agrément. Cette sanction vise

les institutions coupables de manquements graves et répété à la réglementation. En 2018 quatre-vingts retraits d'agrément ont été fait.

- La dernière cause est celle liée à la liquidation d'institution de microfinance.

Figure 3 : Evolution de l'encours de crédit et répartition par bénéficiaire



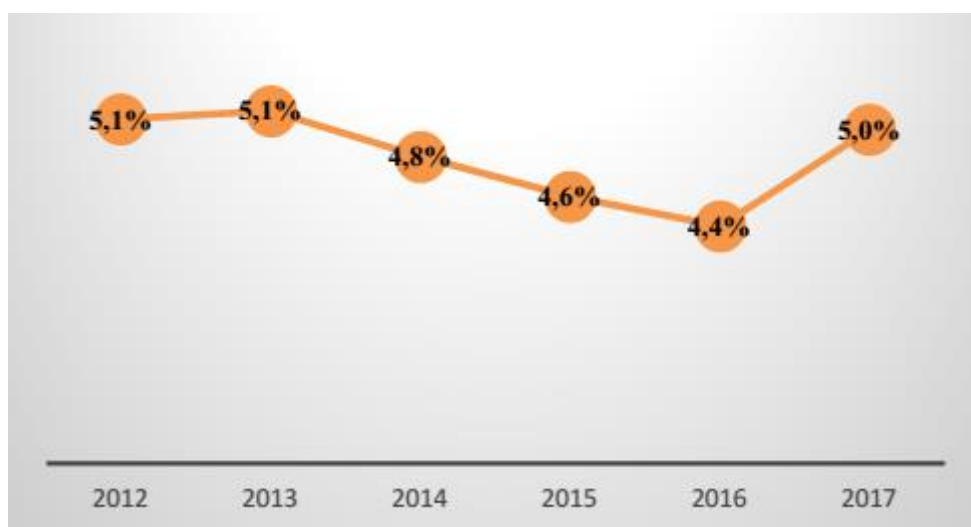
Source : direction de la réglementation et de la supervision des SFD.

Ce graphique est une combinaison d'une courbe d'évolution représentant le niveau de l'encours total de crédit du secteur de la microfinance de 2014 à 2017 et d'un diagramme à barres répartissant en pourcentage l'encours de crédit en fonction de ses bénéficiaire : homme, femme et personnes morales.

Sur ce graphique on remarque une tendance haussière du niveau global de l'encours de crédit. L'encours de crédit passe de 268.985.049.264 FCFA en 2014 à 370.889.022.741 FCFA en 2017.

On remarque aussi que dans la répartition de cette encours de crédit que les hommes bénéficie plus du crédit (plus de 50%) suivi des femmes et enfin des entreprises.

Figure 4: Evolution du taux de créance en souffrance



Source : direction de la réglementation et de la supervision des SFD

Ce graphique est une représentation de l'évolution du taux des créances en souffrance de 2012 à 2017. L'évolution est marquée par trois grandes étapes d'abord on remarque une légère hausse entre 2012 et 2013. Ensuite dans la deuxième phase qui va de 2013 à 2016 on remarque une baisse progressive du taux de créance en souffrance qui passe de 5,1% à 4,4%. Enfin dans la troisième phase on remarque une reprise de la hausse qui atteint 5% en 2017.

La norme dans l'UEMOA pour les crédits en souffrance de 90 jours est de 3%. C'est-à-dire le rapport entre le crédit en souffrance et l'encours de crédit ne doit pas dépasser 3%. La norme n'étant pas respectée nous pouvons affirmer que le portefeuille de crédit des IMF présentes au Sénégal est risqué.

Cependant malgré la situation risquée du portefeuille de crédit on constate que l'encours de crédit continue à augmenter. Cela pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs :

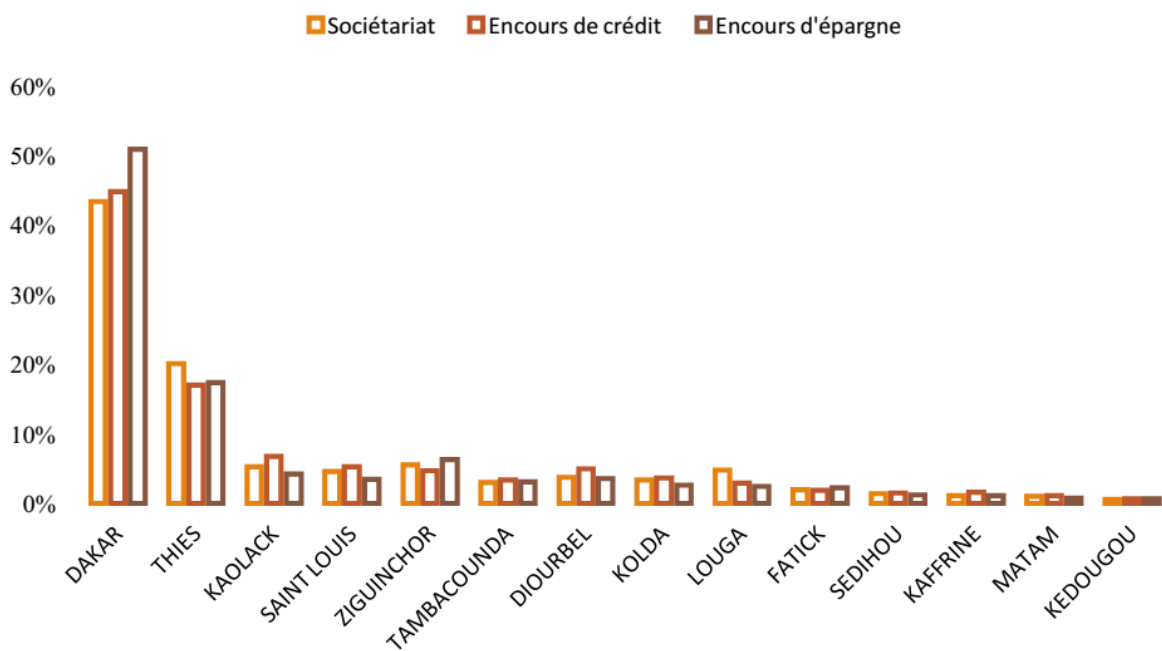
- Une volonté des autorités étatiques de renforcer l'action des IMF en leur accordant certains avantages tels que les subventions ou des facilités fiscales.
- La croissance du secteur en termes de sociétariat, la croissance de l'épargne et l'existence de partenariats entre les IMF et les banques pourrait expliquer cette croissance de l'encours.

L'environnement de la microfinance au Sénégal est aussi marqué par une inégale répartition des institutions dans le territoire national. En effet les données montrent que la majorité des

SFD se situe à Dakar avec 43% du sociétariat national. A l'exception de la région de Dakar, seule la région de Thiès détient plus de 20% du sociétariat national. Le reste des régions enregistre une part inférieure à 10% du sociétariat, de l'épargne et de l'encours de crédit national. On constate aussi que selon le milieu de résidence plus de 90% du sociétariat réside en milieu urbain.

Par ailleurs si nous faisons une analyse du crédit accordé en fonction du secteur d'activité, nous constatons que les secteurs du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie ont reçus 56% des financements en 2017. Le sous-secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche qui se pratique en milieu rural enregistre que 10% des crédits accordé en 2017.

Figure 5 : Répartition du sociétariat, des encours de crédit et d'épargne par région



Source : direction de la réglementation et de la supervision des SFD

Section 2 : Présentation des résultats

1) Test de validation du modèle

1.1 - Test de spécification

Nous allons dans cette partie, comme dans toute étude avec des données de panel, vérifier la spécification homogène ou hétérogène du processus de création des données. Autrement dit cela revient à tester l'égalité des coefficients du modèle étudié dans sa dimension individuel. Nous allons voir si le modèle est parfaitement identique pour tous les individus (région), ou s'il existe des spécificités propres à certains individus.

1.2 - Test d'Hausman

Le test de Hausman est un test de spécification qui permet de montrer si les coefficients des deux estimations (fixe et aléatoire) sont statistiquement différents, Bourbonnais (2015). Il nous permet ainsi de choisir entre le modèle à effet fixe et le modèle à effet aléatoire. Dans l'hypothèse H_0 , qui suppose l'indépendance entre les erreurs et les variables explicatives, les deux estimateurs sont non biaisés et donc leurs coefficients, estimés, devraient peu différer. Le résultat suit une loi χ^2 avec $K-1$ degré de liberté.

Les hypothèses du test sont les suivantes :

H_0 : $H_0: E(u_i/x_i) = 0$ (Le modèle à effet aléatoire est préféré)

H_1 : $H_1: E(u_i/x_i) \neq 0$ (le modèle à effet fixe est préféré)

Tableau 4 : Test de Hausman

```
Test: Ho: difference in coefficients not systematic

      chi2(3) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
            =      14.39
Prob>chi2 =      0.0024
(V_b-V_B is not positive definite)
```

Source : auteur, résultat statat13

La probabilité ($\text{Prob}(\chi^2 = 0.0024) < \alpha$ 5%) on rejette l'hypothèse H_0 . Les estimateurs du modèle à erreurs composées sont biaisés donc le modèle à effet fixe est préférable.

1.3 - Le modèle à effet fixe

On parle de modèle à effet individuel lorsque la différence entre les modèles estimés par individu se situe qu'au niveau de la constante. On distingue ainsi le modèle à effet aléatoire et le modèle à effet fixe. Dans le cas du modèle à effet fixe l'effet individuel est constant au cours du temps. Le modèle à effet fixe permet de supprimer l'effet des caractéristiques invariantes dans le temps. En utilisant ce modèle on suppose aussi que les caractéristiques invariantes dans le temps sont propres à chaque individu et ne doivent pas être corrélés avec d'autres individus. Le terme d'erreur et la constante ne doivent pas être corrélés. Il se présente sous la forme suivante :

$$Y_{it} = \alpha_i + X_{it} \beta' + \varepsilon_{it} \quad \text{qlq soit } i \in [1 ; N] ; \text{ qlq } t \in [1 ; T]$$

1.4 - 1-3 Test d'hétéroscédasticité

L'hétéroscédasticité qualifie des données qui n'ont pas une variance constante. C'est-à-dire $\text{Var}(e) \neq \sigma^2$. Ce test nous permet de vérifier si la variance des erreurs de chaque individu est constante. Pour tester l'hétéroscédasticité nous utilisons le test de Breusch-Pagen . Les hypothèses du test sont les suivantes :

H_0 : $\sigma_{it}^2 = \sigma^2$ pour tout i, t (les variables du modèle n'expliquent pas la variance observée : homoscedasticité)

H_1 : $\sigma_{it}^2 \neq \sigma^2$ pour tout i, t (les variables du modèle expliquent la variance observée : hétéroscédasticité)

Tableau 5 : Test d'hétéroscédasticité

. reg résidus2 ENCOURSDECREDITenmillion crditensouffrancesenmillion ENCOURSDEPARGNEenmillion nombredeSFD SOCIETARIATenmillier						
Source	SS	df	MS			
Model	17594.7302	5	3518.94604	Number of obs =	112	
Residual	4721.86485	106	44.5458948	F(5, 106) =	79.00	
				Prob > F	= 0.0000	
				R-squared	= 0.7884	
				Adj R-squared	= 0.7784	
Total	22316.595	111	201.050406	Root MSE	= 6.6743	

résidus2	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
ENCOURSDECREDITenmillion	-.0002796	.000024	-11.67	0.000	-.0003272	-.0002321
crditensouffrancesenmillion	.003084	.0002512	12.28	0.000	.0025859	.0035821
ENCOURSDEPARGNEenmillion	.0000992	.0000165	6.02	0.000	.0000665	.0001319
nombredeSFD	-.5364008	.0629407	-8.52	0.000	-.6611869	-.4116147
SOCIETARIATenmillier	.058285	.0073664	7.91	0.000	.0436804	.0728897
_cons	43.69438	1.124521	38.86	0.000	41.4649	45.92385

Source : auteur, résultat stata13

Prob > F = 0.0000, on rejette nulle. Autrement dit la variance observée peut être expliquée par les variables du modèle. Et donc on peut conclure qu'il y'a présence d'hétéroscédasticité.

1-4 Test d'hétéroscédasticité interindividuel

Nous allons tester dans cette partie l'hypothèse d'homoscédasticité interindividuel. Pour effectuer ce test stata utilise le test de Wald modifier qui est un test F. sous l'hypothèse nulle le test suppose que la variance des erreurs est la même pour tous les individus. La statistique suit une loi χ^2 de degré de liberté N. Les hypothèses du test sont les suivantes :

$$H_0 : \sigma_i^2 = \sigma^2 \quad \forall i \text{ (homoscédasticité interindividuel)}$$

$$H_1 : \sigma_i^2 \neq \sigma^2 \quad \forall i = 1, \dots, N \text{ (hétéroscédasticité interindividuel)}$$

Tableau 6 : Hétéroscédasticité interindividuelle

```

. xtgls PAR90 ENCOURSEDECREDITenmillion crditensouffrancesenmillion ENCOURSEDEPARGNEenmillion nombredeSFD SOCIETARIATenmillier
Cross-sectional time-series FGLS regression

Coefficients: generalized least squares
Panels:      homoskedastic
Correlation: no autocorrelation

Estimated covariances =      1      Number of obs =      112
Estimated autocorrelations =      0      Number of groups =      14
Estimated coefficients =      6      Time periods =      8
Wald chi2(5) =      70.75
Prob > chi2 =      0.0000
Log likelihood = -219.3993

```

	PAR90	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
ENCOURSEDECREDITenmillion		-.0000319	6.16e-06	-5.17	0.000	-.000044 - .0000198
crditensouffrancesenmillion		.0005033	.0000646	7.79	0.000	.0003767 .0006299
ENCOURSEDEPARGNEenmillion		4.73e-06	4.24e-06	1.12	0.265	-3.58e-06 .000013
nombredeSFD		.0116904	.0161823	0.72	0.470	-.0200263 .0434071
SOCIETARIATenmillier		.0013014	.0018939	0.69	0.492	-.0024107 .0050134
_cons		4.909907	.2891184	16.98	0.000	4.343245 5.476569

Source : auteur, résultat stata13

La Prob > chi2 = 0.0000 < 5% donc on rejette l'hypothèse d'homoscédasticité interindividuel. Cependant nous ne pouvons pas spécifier d'avantage la nature de l'hétéroscédasticité.

1-5 test de corrélation

- corrélation contemporain entre individu

Ce test nous permet de détecter la présence ou non de corrélation des erreurs inter individus pour une même période. Pour cela nous utilisons le test de Breusch-Pagan. Il consiste à vérifier si la somme des carrés des coefficients de corrélation entre les erreurs contemporaines est approximativement égale à zéro. La statistique du test suit une loi χ^2 de degré de liberté $N(N-1)/2$. Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : $E(e_{it} e_{jt}) = 0$ pour $i \neq j$ (indépendances des résidus entre les individus)

H1 : $E(e_{it} e_{jt}) \neq 0$ pour $i \neq j$ (corrélations des erreurs contemporaines)

D'après la régression effectuer sur stata La Prob > chi2 = 0.0000 < 5% donc on rejette l'hypothèse nulle d'indépendance entre les individus. Autrement dit les erreurs sont corrélées donc il convient de prendre en compte cette corrélation dans la régression

- **autocorrélation intra-individuel**

Ce test nous permet de savoir si les erreurs sont autocorrélées de forme régressive (AR1).

Pour cela nous allons utiliser le test de Wald dont l'hypothèse nulle est celle de l'absence d'autocorrélation. Les hypothèses du test sont les suivantes :

$$H_0 : E(e_{it}, e_{is}) = 0$$

$$H_1 : E(e_{it}, e_{is}) \neq 0 \quad \text{pour } t \neq s$$

Prob > F = 0.0251 < 5% on rejette H₀

En somme les tests effectués ont révélé la présence d'hétéroscédasticité et une autocorrélation des erreurs ce qui fait que nous ne pouvons plus utiliser la méthode des MCO pour effectuer la régression. Ainsi nous ferons l'estimation de nos coefficients par la méthode des moindres carrés généralisés (MCG).

Dans le cadre de l'estimation par la méthode MCG les estimateurs β sont estimés en ajustant la matrice de la variance covariance des erreurs Ω afin de tenir compte de la présence d'hétéroscédasticité et/ou de l'autocorrélation.

Tableau 7 : Régression par les MCG

```

. xtgls PAR90 ENCOURSDECREDITenmillion crditensouffrancesenmillion ENCOURSDEPARGNEenmillion nombredeSFD SOCIETARIATenmillier,panel(cor
> r)corr(ar1)
Cross-sectional time-series FGLS regression

Coefficients: generalized least squares
Panels: heteroskedastic with cross-sectional correlation
Correlation: common AR(1) coefficient for all panels (0.4364)

Estimated covariances = 105      Number of obs = 112
Estimated autocorrelations = 1      Number of groups = 14
Estimated coefficients = 6          Time periods = 8
                                   Wald chi2(5) = 361.34
                                   Prob > chi2 = 0.0000
    
```

PAR90	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
ENCOURSDECREDITenmillion	-.0000335	3.33e-06	-10.07	0.000	-.00004	-.000027
crditensouffrancesenmillion	.000433	.0000254	17.04	0.000	.0003832	.0004828
ENCOURSDEPARGNEenmillion	.0000105	3.19e-06	3.29	0.001	4.24e-06	.0000167
nombredeSFD	-.0068369	.0072126	-0.95	0.343	-.0209734	.0072995
SOCIETARIATenmillier	.0026932	.0006473	4.16	0.000	.0014245	.0039619
_cons	5.143969	.171544	29.99	0.000	4.807749	5.480189

Source : auteur, résultat stata13

La régression par les MCG effectuer ci-dessus montre d'une part que toutes les variables financière, « encours de crédit », « encours d'épargne » et « crédit en souffrance », sont

significatives au seuil de 5%. L'analyse que nous pouvons faire cette situation est la suivante :

Pour la variable « encours de crédit » on constate qu'elle a un coefficient négatif, c'est-à-dire qu'elle évolue inversement au PAR90. Pour une augmentation d'un million de l'encours de crédit, cela entraîne une baisse de 0,0000335% du ratio PAR90. Ce résultat s'explique par le fait que lorsque le portefeuille de crédit devient de plus en plus risqué, les institutions réduisent leur encours puisqu'elles disposent plus d'assez de ressources pour octroyer des prêts. Les crédits en souffrance évoluent dans le même sens que le ratio PAR90. Autrement dit une augmentation d'un million des crédits en souffrance entraînerait une détérioration de 0,000443% de la qualité du portefeuille de crédit. L'encours d'épargne présente aussi un coefficient positif une augmentation de l'encours d'épargne entraîne une augmentation du ratio PAR de 0,00269.

D'autre part, parmi les variables sociales choisies, seule la variable «sociétariat », est significative au seuil de 5%. Cela veut dire que le nombre de sociétaires agit sur la qualité du portefeuille de crédit. Dans notre cas nous voyons que ce nombre varie positivement dans le même sens que le ratio PAR90. Autrement dit une augmentation de mille sociétaire entraîne une hausse du PAR de 0,0026932%.

1-5 tests de significativité du modèle

Ce test consiste à vérifier si le modèle utilisé pour estimer nos paramètres est significatif. Pour cela l'analyse se fera à deux niveaux. D'une part nous allons voir la significativité globale du modèle et d'autre part nous nous concentrerons sur la dimension individuelle.

a) Significativité globale

Les hypothèses du test de significativité globale sont les suivantes :

H0 : tous les coefficients du modèle sont nuls

H1 : il existe au moins un coefficient non nul

Dans ce cas nous comparons la probabilité associée au χ^2 de la régression par les MCG au seuil de 5%. Ainsi nous avons $\chi^2 = 0,000 < 5\%$ donc on rejette l'hypothèse nulle. C'est-à-dire que le modèle est globalement significatif.

b) La significativité individuelle

Les résultats de la régression montrent que les variables « crédits en souffrance », « encours de crédit », « encours d'épargne » et « nombre de sociétaire » sont toutes significatives individuellement au seuil de 5% ;

Les crédits en souffrance ont un coefficient positif c'est-à-dire quand ils augmentent le ratio PAR augmente aussi. Et donc nous pouvons dire qu'il impacte négativement sur la qualité du portefeuille de crédit.

D'autre part l'encours de crédit présente un coefficient négatif. C'est-à-dire plus l'encours de crédit augmente plus le ratio du PAR baisse. Autrement dit le volume de l'encours de crédit agit positivement sur la qualité du portefeuille à risque.

L'encours d'épargne a un coefficient positif, évolue donc dans le même sens le ratio PAR90. Enfin la variable représentant le nombre de sociétaires présente un coefficient positivement significatif. L'augmentation du nombre de sociétaire influence négativement la qualité du portefeuille de crédit.

Tableau 8 Validation des résultats

Variables	Coefficient	P> z	Significativité 5%
Encours de crédit (EC)	-0.0000335	0.000	OUI(-)
Crédit en souffrance (CS)	0.000433	0.000	OUI (+)
Encours d'épargne (EE)	0.0000105	0.001	OUI (+)
Nombre d'institution (NI)	-0.0068369	0.343	NON
Nombre de sociétariat (NS)	0.0026932	0.000	OUI (+)

Source : auteur, résultat stata13

2) Vérification des hypothèses et discussion des résultats

Nous allons vérifier maintenant si les hypothèses émises sont confirmées par les résultats obtenus.

- **H1 : les variables financières agissent plus sur la qualité du portefeuille à risque.**

Cette hypothèse est confirmée car toutes les variables financières que nous avons utilisées, sont significatives. Ceci montre l'importance de la prise en compte de la dimension financière dans l'amélioration de la qualité du portefeuille à risque. Cela vient conforter le raisonnement des institutionnalistes qui préconisent de mettre en avant l'institution avant tout. Veiller à prendre le moins de risque possible en réduisant les crédits en souffrance par des méthodes de gestion du portefeuille à risque efficaces, réduisant au maximum

l'asymétrie d'information par une bonne technique de sélection au crédit. En augmentant aussi l'encours de crédit qui est signe d'une bonne performance de remboursement dans le long terme comme l'a montré NDOUR (2011). Si l'institution fait de bonnes performances cela améliore la qualité du portefeuille et entraîne une augmentation de ressources disponibles et une augmentation des bénéficiaires aux différents prêts. Par contre comme le montre si bien les résultats de la régression une dégradation de la qualité du portefeuille de crédit entraîne une diminution de l'encours de crédit, qui entraîne une perte liée au non-paiement des intérêts et par la suite une réduction du nombre de bénéficiaire. Cette situation impacte financièrement et socialement l'institution.

- **H2 : les variables de dimension sociales agissent positivement sur la qualité du portefeuille à risque.**

Cette hypothèse n'est pas vérifiée. En effet parmi les variables sociales que nous avons utilisées pour construire notre modèle c'est seule la variable liée au nombre de sociétaires qui est significative. De façon concrète les résultats obtenus montrent qu'en augmentant le nombre d'institutions cela n'agit pas sur la qualité du portefeuille de crédit. Mais l'accroissement du nombre de clients impacte négativement sur la qualité du portefeuille de crédit des IMF. Cela conforte le raisonnement selon lequel sur une courte période pour impacter la qualité du portefeuille à risque il faut agir plus sur des variables de type financières en améliorant la qualité de la gestion financière de l'institution.

Cependant dans un contexte où la microfinance cherche à replacer le client au centre des préoccupations du secteur, il est important de réfléchir sur la façon d'augmenter la portée sociale des IMF en atteignant le plus d'individus sans mettre en péril l'institution. Cette portée sociale se mesure d'une part par l'impact de la microfinance dans la vie des populations, plus précisément l'impact sur le niveau de revenu, de consommation, de création d'entreprise et de façon plus générale l'impact sur l'amélioration de la condition de vie de ces personnes. D'autre part elle se mesure sur les efforts des IMF pour desservir les populations en leur permettant l'accéder à l'offre de financement partout et par toutes les catégories sociales.

H3 : Les IMF présentes au Sénégal ont un portefeuille de crédit risqué.

Cette hypothèse est vérifiée par nos résultats. En effet le constat fait est que le ratio PAR90 de l'ensemble des IMF sur la période de 2010 à 2017 est supérieur à 3%, la norme dans

l'UEMOA. Cette situation est due à la hausse des crédits en souffrance. Pour y remédier les IMF doivent :

- Améliorer leur système d'information et d'évaluation du risque en adoptant un système qui leur permet d'obtenir le maximum d'informations sur leurs clients en amont et en aval du contrat de prêt.
- Améliorer la qualité des ressources humaines en recrutant un personnel bien formé et expérimenté. Cela permet de minimiser le risque opérationnel.
- Mettre en place un environnement juridique qui facilite le recouvrement des prêts.

D'autres techniques comme celles du prêt de groupe avec la caution solidaire, de l'incitation dynamique et du système de prêt progressif sont aussi utilisé par les IMF pour améliorer les remboursements et ont permis à ces dernières d'enregistrer de bon taux de remboursement.

En somme l'analyse que nous pouvons tirer de ses résultats est que les institutions de microfinance doivent quoiqu'il en soit mettre la priorité sur la survie de l'institution. En effet les résultats ont montré que même si on opte pour l'augmentation du nombre de bénéficiaires ou l'augmentation du nombre d'institutions, le risque de faillite reste toujours présents si on ne gère pas bien le portefeuille de crédit. Cependant en mettant l'accent sur l'atteinte des performances financières par une politique de bonne gestion la microfinance parvient à rester pérenne et servir le plus de personnes possible.

Conclusion générale

Le secteur de la microfinance est aujourd'hui un secteur qui joue un rôle important dans l'inclusion financière. Tout au long de notre travail nous avons montré son importance tant sur le plan financier que social. Nous avons aussi montré les différentes phases d'évolution de la microfinance et l'évolution des idéologies et thèses sur ce concept. C'est ainsi que nous avons eu à rappeler les deux approches préconisées par les théoriciens à savoir l'approche qui prône l'utilité sociale (welfareist) et celle qui met l'accent sur la prééminence de l'institution (institutionnaliste).

En se basant sur ces considérations d'ordre théorique nous avons essayé d'analyser les déterminants sociaux-financiers agissant sur la qualité du portefeuille à risque des IMF. L'objectif était de mieux connaître les facteurs qui impactent directement la qualité du portefeuille, qui nous le savons est l'actif le plus important pour une microfinance.

Ainsi après une analyse approfondie nous avons pu obtenir des résultats plus ou moins significatifs. D'abord les variables financière ont un impact beaucoup plus significatif sur la qualité du portefeuille de crédit. Ensuite dans une analyse à court terme on constate que les variables de types sociale utilisées pour faire l'étude ont moins d'impact sur cette qualité. La dernière réponse apporté par notre étude est qu'au Sénégal toutes les IMF ont un ratio de portefeuille a risque risqué puisque supérieur à 3% qui est la norme dans l'UEMOA.

Ainsi nous recommandons d'après les résultats de notre étude de mettre l'accent dans un premier temps sur l'aspect institutionnaliste de la microfinance. C'est-à-dire de privilégier tout ce qui va améliorer la qualité, la solidité et la pérennité de l'institution. Cela va passer d'abord par une amélioration du système d'information et d'évaluation du risque. Car une institution solide peut assurer sa mission en atteignant beaucoup plus de personnes.

Pour réduire la pauvreté la microfinance doit privilégier les PME et les startups qui sont les moteurs de nos économies. Ainsi ces entreprises pourront à leur tour jouer pleinement leur rôle de production et de réduction du chômage.

Sur le plan social la microfinance doit remettre la dimension humaine au cœur de sa mission. Car la poursuite des objectifs de rentabilité et de pérennité des IMF peut mener à des dérives

qui créeront encore plus d'inégalité et d'exclusion. C'est pour cela nous préconisons que les instances mises en place pour superviser le secteur d'inclure des normes de surveillance du respect des droits des clients.

Sur le plan administratif, les Etats doivent continuer d'apporter leur soutien aux IMF. Non seulement en leurs accordant des subventions, mais aussi en mettant des mécanismes d'appui et de promotion et en favorisant un environnement juridique et économique propice au développement du secteur.

Références bibliographiques

ASSADI, D et HUDON, M (2011) : La microfinance : de la charité aux affaires. *Management & Avenir*, 2011/6 n° 46, pages 219 à 226

BANGOURA, L (2012) : Microfinance as an Approach to Development in Low Income Countries, *The Bangladesh Development Studies* , Vol. 35, No. 4, pp. 87-111

Berguiga I. (2008) : Performance sociale versus performance financière des institutions de microfinance, *E.R.U.D.I.T.E*

Boyé S, Hajdenberg J et Poursat C (2006) : *Le guide de la microfinance : microcrédit et épargne pour le développement*, Éditions d'Organisation, Paris(France), 304 p.

DOLIGEZ, F (2008) : Vers un nouveau capitalisme, Mohammad Yunus, *Revue internationale de l'économie sociale Recma, JC Lattès, Paris*, 381 p.

FALL, M et LANHA, M (2013) : Antisélection et institution de microfinance, Université Gaston Berger, Université d'Abomey Calavi, septembre 2013

JENSEN M C et MECKLING W H (1976), « *theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure* », University of Rochester, Rochester, NY 14627, U.S.A. Received January 1976, revised version received July 1976.

MORDUCH, J (2000) : *The Microfinance schism*. World development, 28, N°4, pp. 617-629.

NDAW (2007) : gestion des risques en microfinance, *Mémoire de master2*, UCAD

NDOUR, N (2011) : Déterminant de la performance de remboursement à long terme dans la massification de l'offre de microcrédit des pays en développement : cas du

Sénégal, *Revue des sciences de gestion* 3-4 (n°249-250), pages 133 à 138

Noël C, Ayayi A (2009) : L'autosuffisance des institutions de microfinance est-elle une nécessité ? , *Humanisme et Entreprise*, n° 292 | pages 65 à 75

OUEDRAOGO, A et GENTIL, D (2008) : *Microfinance en Afrique de l'Ouest : histoire et innovations*, Collection : Hommes et sociétés, Éditeur : Editions Karthala, Pages : 322

ROYER C (2005), *Calcul, analyse et gestion du portefeuille à risque (par)*, Développement International Desjardins (DID), janvier 2005.

STIGLITZ, J. E., WEISS A., 1981, « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information », *American Economic Review*, Vol. 71, pp. 394-404.

Sites Internet

www.lamicrofinance.org

[UEMOA : http://www.uemoa.int/fr/presentation-de-luemoa](http://www.uemoa.int/fr/presentation-de-luemoa)

[DRS-SFD Sénégal : https://drs-sfd.gouv.sn/sitedrs/](https://drs-sfd.gouv.sn/sitedrs/)

[Baromètre de la microfinance \(2010\) : www.convergence.org](http://www.convergence.org)

[Portail de la microfinance : www.microfinance.sn](http://www.microfinance.sn)

ANNEXES

Tableau 9 Régression avec le modèle à effet fixe

```

. xtreg PAR90 ENCOURSDECREDIT crditensouffrances ENCOURSDEPARGNE EMPRUNTSDESSFD nombredeSFD SOCIETARIAT,fe
Fixed-effects (within) regression              Number of obs   =    112
Group variable: observations                  Number of groups =    14

R-sq:  within = 0.3320                       Obs per group:  min =     8
        between = 0.0090                       avg =           8.0
        overall = 0.0336                       max =           8

corr(u_i, Xb) = -0.8048                       F(6,92)         =    7.62
                                                Prob > F        =    0.0000

```

PAR90	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
ENCOURSDECREDIT	-3.19e-10	6.50e-11	-4.90	0.000	-4.48e-10	-1.89e-10
crditensouffrances	4.28e-09	6.92e-10	6.18	0.000	2.90e-09	5.66e-09
ENCOURSDEPARGNE	6.24e-11	4.37e-11	1.43	0.157	-2.44e-11	1.49e-10
EMPRUNTSDESSFD	5.04e-11	1.05e-10	0.48	0.632	-1.58e-10	2.59e-10
nombredeSFD	-.0523189	.0249756	-2.09	0.039	-.1019226	-.0027152
SOCIETARIAT	1.37e-11	9.45e-12	1.45	0.150	-5.07e-12	3.25e-11
_cons	7.253206	.9651278	7.52	0.000	5.336379	9.170034
sigma_u	3.1229103					
sigma_e	1.3299627					
rho	.84647653 (fraction of variance due to u_i)					

Tableau 10: test d'autocorrélation

```

. xtserial PAR90 ENCOURSDECREDITenmillion crditensouffrancesenmillion ENCOURSDEPARGNEenmillion nombredeSFD SOCIETARIATenmillier
Wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first order autocorrelation
F( 1, 13) = 6.407
Prob > F = 0.0251

```

Table des matières

Sommaire	ii
Liste des tableaux	iii
Liste des figures et graphiques	iv
Tables des sigles et abréviations	v
Remerciements	vi
Introduction générale	1
Partie 1 : Cadre conceptuel et theorique	5
<i>Chapitre 1 : Cadre conceptuel</i>	6
Section 1 : Définition des concepts	7
1.1 - Microfinance	7
1.2 - Le portefeuille de crédit	11
1.3 - Le risque en microfinance	12
1.4 - Le ratio de portefeuille à risque	12
Section 2 : relation entre les concepts	15
1. Microfinance et risque de crédit	15
2. Microfinance et gestion de portefeuille de crédit	16
Chapitre 2 : Cadre théorique	18
Section 1 : Approche de la microfinance	19
Section 2 : Théories	25
Partie 2 : Cadre empirique	28
Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche	29
Section1 : Approche Méthodologique	30

Section2 : collecte des données, description des variables et schéma d'analyse.....	32
Section 3 : Présentation du modèle d'analyse et outil de traitement	35
Section 4 : Présentation du contexte d'étude.....	37
Chapitre 2 : Présentation du contexte d'étude, analyse des résultats et discussion.....	41
Section 1 : Présentation du secteur de la microfinance au Sénégal.	42
Section 2 : Présentation des résultats	46
1) Test de validation du modèle	46
1.1 - Test de spécification	46
1.2 - Test d'Hausman.....	46
1.3 - Le modèle a effet fixe	47
1.4 - 1-3 Test d'hétéroscédasticité.....	47
1-4 Test d'hétéroscédasticité interindividuel	48
1-5 test de corrélation	49
2) Vérification des hypothèses et discussion des résultats.....	52
Conclusion générale	55
Références bibliographiques	57
ANNEXES	59
Table des matières	60
Résumé	62

Résumé

Créée pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion financières, la microfinance joue aujourd'hui pleinement son rôle dans le financement de l'économie. Face aux crises répétitives dans le secteurs qui ont abouties à la faillite de bon nombres d'IMF et à l'inconstance des donateurs, le secteur s'est vue obligé de revoir ses priorités en concentrant de plus en plus ses efforts sur l'atteinte de performances financières gages de sa pérennité. C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre travail en cherchant à déterminer quels sont les facteurs socio-financiers qui influencent la qualité du portefeuille à crédit des IMF Sénégalaises. L'objectif de cette étude est d'apporter une meilleure connaissance sur les facteurs qui pourraient aider le gestionnaire de microfinance à améliorer la qualité de son portefeuille de crédit. Ce dernier étant l'actif le plus important pour une institution de microfinance.

Ainsi en réponse aux hypothèses qui ont été formulées au préalable, ce travail montre d'une part qu'à court terme la dimension financière impact plus sur la qualité du portefeuille à de crédit. D'autre part la dimension sociale même si elle reste importante n'agit que très peu sur cette qualité. Et de façons globales les IMF au Sénégal ont un portefeuille de crédit risqué car leur ratio PAR est au-dessus de la norme qui est de 3% pour les crédits de trois mois.

Nous préconisons de mettre l'accent sur l'amélioration du système de gestion du crédit en cherchant à minimiser l'asymétrie d'information, en adoptant les techniques de crédit solidaire, d'incitation dynamique et de prêts progressifs. Par ailleurs il faudra chercher à replacer le client au centre des préoccupations du Secteur pour une microfinance viable et accessible à tous.